



**SUR LES LIEUX** — Le commissaire Cyril Delage inspecte les lieux du sinistre en compagnie du caporal Yvon Martel, de la SQ.

# Aucune responsabilité criminelle dans la mort du sapeur D. Girard

CHICOUTIMI (MR) — Même si la possibilité d'une main criminelle n'est pas complètement écartée et que le dossier reste ouvert, il semble bien que l'incendie de l'immeuble R.-E. Lépine, rue Racine, soit le fait d'une négligence humaine.

D'autre part, l'accident qui coûtait la vie au sapeur Daniel Girard, et qui blessait sérieusement son confrère Pierre Voyer, au cours du travail d'extinction du sinistre, ne pouvait raisonnablement être

prévu et ne saurait entraîner quelque responsabilité criminelle que ce soit.

Tel est le double verdict rendu hier par le commissaire aux incendies du Québec, Me Cyril Delage, qui agissait concurrentement comme coroner ad hoc, à l'issue d'une journée d'audience au cours de laquelle 30 témoins de l'incendie du 11 mars étaient appelés à la barre.

On a su ainsi de façon certaine que le feu s'est déclaré dans un amoncellement de déchets posés

sous l'escalier longeant la façade ouest de l'immeuble; que c'est un locataire de l'édifice, Yvon Gauthier, qui alertait à la fois les pompiers et les autres résidents.

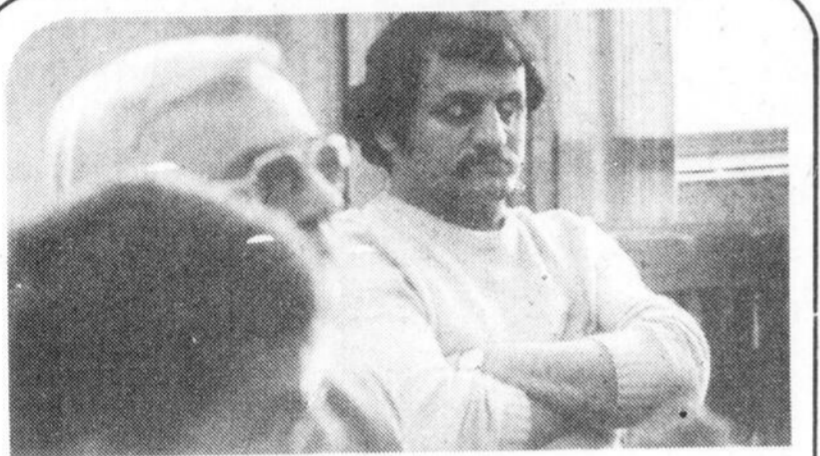
On a aussi appris que les constables Girard et Voyer n'ont guère eu le temps de prendre conscience de ce qui leur arrivait.

Que le malheureux Daniel Girard est décédé instantanément, coïncé notamment sous le chapeau de la cheminée, une pièce de 400 ou 500 livres... Que l'agent

Voyer n'a toujours pas repris le travail.

Mais l'enquête de Me Delage aura été remarquable par le fait que, dès le début, l'interrogation se tournait vers la question de savoir si les compétences respectives des officiers sont bien utilisées sur les lieux d'un sinistre; s'il existe un système efficace de commandement dans la lutte au feu, à la Sûreté municipale de Chicoutimi.

Texte et photos en page A 2.



Denis "Banane" Bouchard

## Denis "Banane" Bouchard Coupable de voies de fait

CHICOUTIMI (MR) — Denis Bouchard, 34 ans, de Jonquières, est revenu de loin. D'abord accusé d'homicide involontaire coupable, puis à l'accusation réduite de négligence criminelle ayant entraîné la mort; accusé dans un troisième temps d'avoir causé des lésions corporelles dans l'intention de blesser, il a enfin été reconnu coupable, hier, de voies de fait ayant entraîné des lésions corporelles.

Il s'agit, bien sûr, de l'affaire André Fortin, ce Jonquérois de 40 ans décédé le 13 avril 1978 des suites des blessures qui lui étaient infligées deux semaines plus tôt au bar Chez Céline, de Jonquières.

L'affaire avait été marquée par une révélation-choc, faite après l'enquête du coroner, à l'effet que les policiers avaient plus ou moins "échappé" le corps de Fortin en l'emmenant dans l'escalier conduisant à l'établissement hôtelier.

Affaire jalonnée aussi par la réduction successive de l'accusation portée contre Denis "Banane"

Bouchard, qui doit maintenant connaître sa sentence aujourd'hui, une fois que les représentations des procureurs en présence, Me Laurent Bouchard pour la Couronne et Me Louis-Charles Fournier en défense, auront livré leurs représentations.

Le juge André Gauthier, de la Cour des sessions de la paix, aura donc décidé que la dernière accusation portée par la Couronne devait à nouveau être réduite.

"Il est certain que l'excès de force employée par Bouchard dans la bagarre est nettement disproportionnée à la provocation", remarque le magistrat. "En effet, Fortin a été malmené jusqu'à perdre conscience... Toutefois, il n'est nullement prouvé que Bouchard ait eu l'intention de blesser ou de mutiler... Et d'autre part, le pathologiste Richard Authier affirmait que des coups relativement mineurs pouvaient avoir eu un effet plus sérieux sur Fortin, dont l'organisme était affaibli par la maladie..."

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 211

Mercredi 13 juin 1979

44 pages 25 cents **25¢**

Tél.: PUBLICITE ..... 545-4474 REDACTION ..... 545-4480 ABONNEMENT ..... 545-4664 ANNONCES CLASSEES ..... 545-4895

## La tension monte

# Unité d'urgence à la scierie Péribonka

par Mario Roy

L'ASCENSION — L'unité d'ur-

## en bref

### Front commun

Ni le Front commun, ni le gouvernement ne sont intéressés à utiliser l'arme rétrograde

En page A 12

## sommaire

- Annonces classées B 11
- Bandes dessinées C 2
- Bourse B 9
- Bridge C 2
- Cinéma D 2
- Décès B 13
- Finances B 8
- Horoscope C 2
- Mots croisés C 2
- Mot mystère C 2
- Patron B 11
- Sports B 1
- Télévision D 2

gence de la Sûreté du Québec à Chicoutimi a été dépêchée à L'Ascension, au Lac-Saint-Jean, en fin de soirée, hier, après que certains incidents eurent été signalés aux abords de la scierie Péribonka de la compagnie Abitibi-Price, dans cette localité.

On sait que les 160 travailleurs de l'usine affiliés à la CSD sont en grève depuis le 27 mai à la suite de la rupture des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail. Selon certaines informations, près d'une trentaine de voitures remplies de manifestants se seraient rendues autour de l'entrée de l'usine vers les 21h00 hier soir, et devant la menace de voir les événements devenir plus violents, une vingtaine de policiers de la Sûreté du Québec ainsi que les officiers du poste de Chicoutimi étaient mandés sur les lieux.

Avant que les renforts n'arrivent, les manifestants auraient tenté de faire un mauvais parti à un agent de la Sûreté du Québec qui se trouvait à bord de l'unique auto-patrouille en fonction sur les lieux. Par la suite, il était question à un certain moment de recourir aux gaz lacrymogènes. En dernière heure, on apprenait

que la situation était sous contrôle, toutefois les policiers devaient effectuer une surveillance serrée tout au cours de la nuit.

## sports

### Assises de la Ligue nationale

Trois nouveaux joueurs intronisés au Temple de la renommée dont Bobby Orr, la remise des trophées individuels et une erreur technique risquant de faire avorter l'expansion voilà les principaux faits des assises de la Ligue nationale hier à Montréal.

En pages B 1 et B 3

### Cromartie peu opportuniste

Dick Williams hésite à faire des changements dans son alignement de frappeurs en dépit du peu d'opportunisme de Warren Cromartie à titre de frappeur au troisième rang.

En page B 3



Bryan Allen

### La Manche à pédales

Un Américain est devenu le premier homme à traverser la Manche en avion mù par la seule force musculaire.

En page B 13

## Un colloque fondamental sur le développement économique

ALMA (SC) — Même dans une région difficile comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la nécessité de se parler et de tenir des rencontres sur le développement économique et industriel ne fait pas de doutes. Or, le seul fait d'avoir réuni près de 90 personnes lors de ce colloque spécial sur le développement économique est une réussite pour le Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean et la Caisse d'entraide économique locale.

En fait, il ressort de cette journée de discussions que parler entre citoyens du développement économique est fondamental pour provoquer ce développement, et que les organismes d'animation ne feront jamais assez de tels gestes.

Pour les uns, cette autopsie de la situation économique est une piqure d'enthousiasme; pour d'autres, c'est un échange fructueux de commentaires; pour d'autres

encore, c'est une occasion de faire valoir des idées. Pour l'ensemble des participants, c'est un exercice nécessaire.

### Des commentaires

Parmi les nombreux commentaires exprimés lors des discussions en ateliers, citons que des gens trouvent qu'on manque du goût du risque, qu'on manifeste un complexe de boîte à lunch, qu'on a peur des difficultés, et qu'on manque de tradition industrielle; rien de plus.

On trouve que les idées nouvelles sont rares; que l'information sur les possibilités industrielles manque; qu'on exploite pas suffisamment les possibilités de la sous-traitance, de l'autosuffisance agricole; que les mécanismes gouvernementaux et les formalités financières sont trop compliqués.

On pense que les organismes comme le CEA manque de publi-

cité, de "panache", et que toute coordination entre organismes de ce genre dans la région serait profitable. Que l'école a un rôle éducatif à jouer, de même que les syndicats; qu'il faut accepter d'investir plus de temps dans les projets et d'utiliser le mieux possible le capital humain, qui ne manque pas.

Pour le président du CRD, M. André Harvey, qui participait à cette rencontre, des colloques comme celui-ci sont absolument nécessaires, surtout dans des régions "où la conjoncture échappe aux gens de la région, et où les grandes compagnies occupent déjà une si grande place." Pour le directeur du CEA, Bertrand Leblanc, le climat est à l'optimisme, puisque tout est en place pour arriver à réussir: capital, humain et financier, et possibilités physiques. Avec des coups de pousse comme un éventuel régime d'épargne-actions, impliquant le citoyen, les espoirs sont permis.



90 PARTICIPANTS — Les organisateurs du colloque sur le développement économique d'Alma étaient

plus que satisfaits de l'affluence à une réunion pour discuter de l'avenir du secteur.

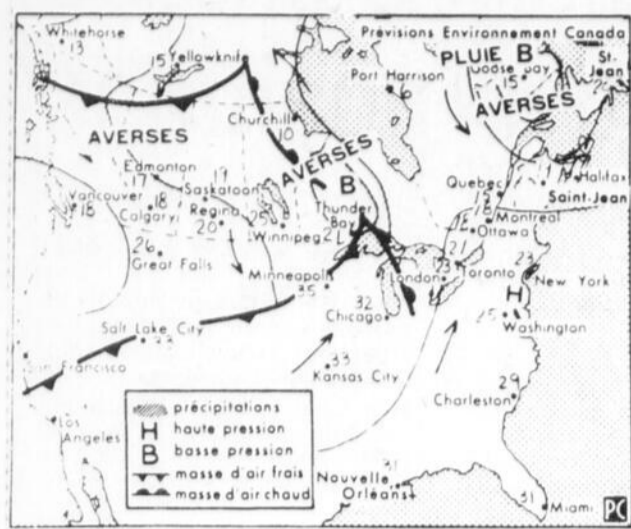
BIENTOT  
DANS  
**Le QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

# Vie Mondaine

Le Quotidien présentera prochainement une nouvelle chronique hebdomadaire intitulée "Vie mondaine". Cette chronique se veut le rendez-vous de l'activité plus intime de chacune des familles de la région alors que nous ferons connaître les naissances ainsi que les mariages et les anniversaires de mariage. Aux nouveaux époux et à ceux qui célèbrent de tels événements, nous comptons bien que vous nous fassiez parvenir des photographies que nous publierons à l'intérieur de cette chronique spéciale. Voyez votre photographe, il a tous les détails.



# météo



## prévisions

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour jeudi.

**Montréal:** ciel variable. Vents modérés par moments. Maximum, de 15 à 18. Jeudi: ensoleillé et plus doux.

**Trois-Rivières, Drummondville, Québec, régions montagneuses de l'Estrie et de la Beauce:** nuageux avec des éclaircies. Vents modérés cette nuit et mercredi. Maximum, de 13 à 15. Jeudi: ensoleillé.

**LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie et parc des Laurentides:** nuageux. Vents modérés et possibilité de faibles averses. Maximum, près de 12. Jeudi: ensoleillé.

**Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé:** nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum, près de 12. Jeudi: dégagement.

**Basse-Côte-Nord et Anticosti:** nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum, de 12 à 14. Jeudi: généralement nuageux.

## dans le monde

**TORONTO (PC)** — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	9	10
Edmonton	9	23
Calgary	9	28
Regina	11	34
Winnipeg	11	28
Toronto	7	18
Ottawa	7	11
Montréal	8	12
Québec	9	13
Fredericton	16	20
Saint-Jean, N.-B.	15	19
Moncton	18	23
Halifax	13	16
Charlottetown	17	24
Saint-Jean, T.-N.	14	26
New York	10	21
Tampa	24	30
Miami	21	29
Orlando	23	—

## marées

**SEPT-ÎLES** — La marée sera haute à 04h15 (3m.3cm) et basse à 10h45 (1.1cm). Elle sera à nouveau haute à 16h55 (2m.4cm) et basse à 22h35 (1.4cm).

**PORT-ALFRED** — La marée sera haute à 05h25 (6m.1cm) et basse à 11h50 (2cm). Elle sera à nouveau haute à 18h00 (5m.1cm) et basse à 23h50 (1.6cm).

**CHICOUTIMI** — La marée sera haute à 05h35 (5m.7cm) et basse à 13h15 (1.5cm). Elle sera à nouveau haute à 18h05 (4m.6cm).

## Incendie sur la rue Racine

# La possibilité d'une main criminelle n'est pas écartée

par Mario Roy

**CHICOUTIMI** — Le premier officier supérieur arrivé au 357, rue Racine, au matin du 11 mars, c'est le lieutenant Gilles Gagnon, d'ailleurs en charge de la brigade des incendies à la sûreté municipale.

Il se définit donc comme étant la première autorité dans ce travail d'extinction "en l'absence du directeur Giroux". Le 11 mars, M. Gérard Giroux arrive sur les lieux moins d'une heure après le lieutenant Gagnon, et on comprendra que l'autorité est à ce moment partagée mais que "s'il y a une décision importante à prendre, le lieutenant Gagnon viendrait sûrement m'en parler", commente le directeur de la sûreté.

A 8h20 ce matin-là, une décision doit être prise. Le lieutenant Gagnon juge à un certain moment que la façade de l'immeuble devrait être démolie au bélier mécanique devant le danger d'écroulement. Il affirme s'en être référé au directeur qui décide du contraire. "Probablement que la cheminée (qui fut fatale à l'agent Girard) serait tombée en même temps si on avait fait ça...", dit aujourd'hui le lieutenant Gagnon.

M. Giroux n'en est pas sûr. Il se souvient avoir été consulté sur la possibilité d'utiliser un bélier mécanique à un moment où, en effet, il ne jugeait pas cela nécessaire.

Sous les questions de Me Louis-Charles Fournier, le lieutenant Gagnon avouera plus tard trouver anormal que ses recommandations soient ainsi ignorées, et avec lassitude, conclura que "c'est ça, le système des policiers-pompier!". Le commissaire Cyrille Delage conclura là-dessus qu'il

s'agit du choix à faire entre l'effort fiscal et l'efficacité accrue de la protection publique; et que, de toute manière, "le métier de pompier est un métier dangereux; même chez les corps de pompiers professionnels, il se produit des accidents mortels..."

### L'alerte

Un des 33 témoins assignés n'a pas comparu, hier; il eut pourtant été intéressant de l'entendre. Il s'agit de Richard Boivin, 22 ans, qui, vers 6h00 du matin, le 11 mars, passait devant l'immeuble Lépine, rue Racine.

Dans sa déclaration faite aux policiers, il affirme avoir entendu un "crépitement" sous l'escalier de la façade ouest, s'être approché, avoir vu du papier à l'état de tisons... Il a pensé que "l'incendie achevait", et il est rentré chez lui sans avertir personne...

Pendant ce temps, Yvon Gauthier, 44 ans, le locataire de l'appartement 9, fait sa petite marche matinale dans le centre-ville de Chicoutimi. "Je me lève tôt, explique le chômeur, et je ramasse les bouteilles vides... pas pour vivre, mais pour m'acheter des 6/36!"

Il est sorti une première fois à 4h45, est rentré chez lui sans rien voir d'anormal. Un peu plus tard, il décide de sortir à nouveau, mais aperçoit la fumée dans les corridors, puis le feu sous l'escalier... C'est lui qui alerte les pompiers, monte et redescend les escaliers en criant Au feu! Retourne chez lui chercher sa mère, descend à nouveau, voit enfin les flammes envahir le local désaffecté de la firme Lépine.

Le feu qui couvait dans les déchets a provoqué l'échauffement d'un tuyau de cuivre qui traverse le mur ouest de l'immeuble, lequel agit comme conducteur et enflamme le mur de l'édifice, explique le préventiviste Aurélien Lalancette. Lorsque les pompiers débarquent, l'immeuble est déjà perdu.

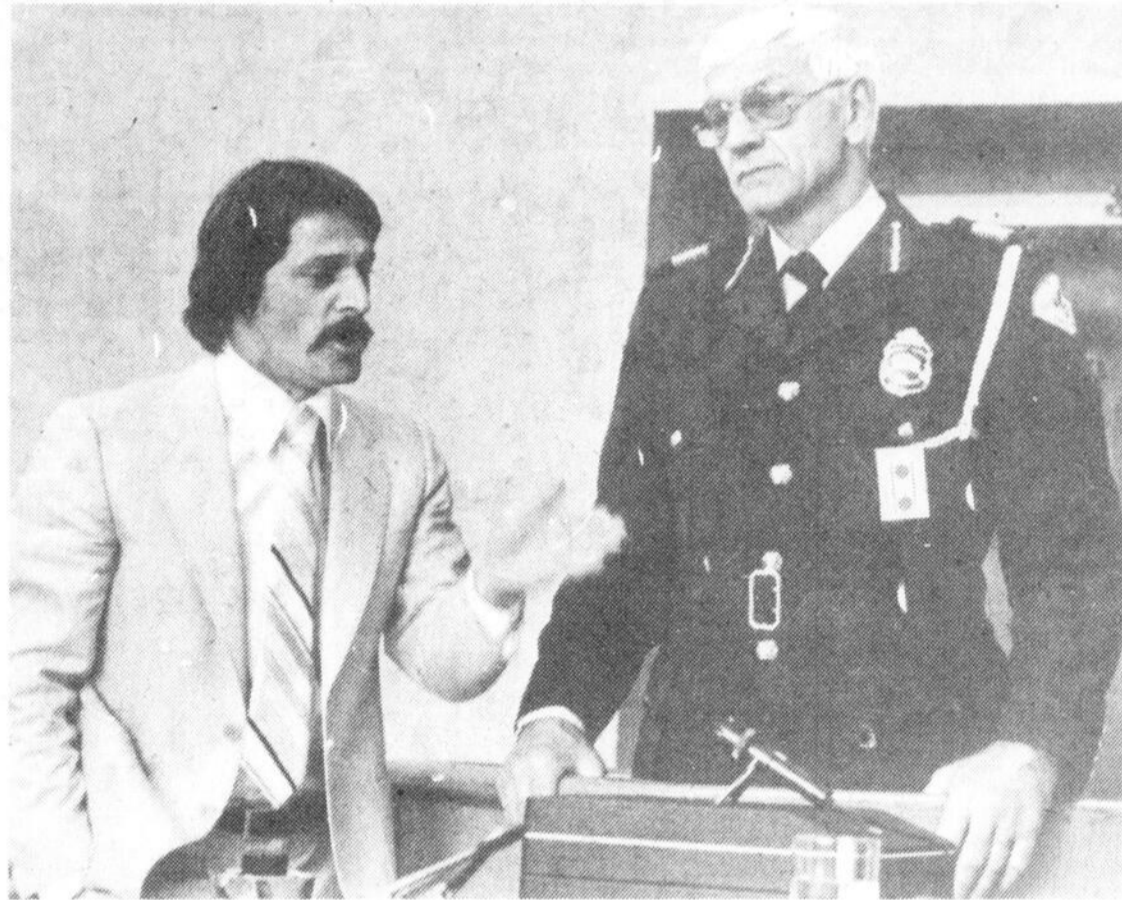
Toutefois, Gauthier peut jurer qu'à ce moment, les deux logis sont évacués. Et les ex-locataires étaient là hier pour en témoigner. Sonia Villeneuve, Marc Girard, Ghislain Létourneau, Normand Voyer, Pauline Savard et Alain Tremblay, no-

tamment, qui viennent par couples raconter comment ils ont "sauté dans leurs culottes" et vidés les lieux. La plupart n'étaient pas assurés et subissent des pertes sèches... Le propriétaire de l'immeuble...

### L'accident

"Je suis très satisfait du travail des pompiers, réaffirme le directeur Gérard Giroux. Dans des conditions difficiles, nous avons réussi à sauver les im-

cheminée... Il y avait de la fumée... On ne l'arrosait pas non plus; on dirigeait le jet vers le bas... Puis, j'ai eu un coup sur la tête et je ne me souviens plus..." On se porte au secours des deux pompiers ensevelis sous



Le directeur Gérard Giroux et Me Louis-Charles Fournier.

(Photos Karl Tremblay)

meubles voisins, alors qu'il y avait danger de conflagration..." C'est un fait qu'à 10h00 du matin, l'incendie est pour ainsi dire terminé. Tout est tombé, sauf une cheminée, que des badauds regardent de loin sans trop y porter attention. C'est le cas de Jacques Savard, notamment; ou de Denis Tremblay; ou de Gilles Laroche qui, en remarquant pour lui-même "qu'elle ne restera pas debout longtemps", la verra s'écrouler! "Daniel et moi, on a pris un boyau; on remplaçait deux confrères, Sylvain Tremblay et Marcel Caron, je pense, et on s'est placé au même endroit qu'eux", raconte Pierre Voyer, grièvement blessé quelques secondes plus tard. "On n'a pas fait attention à la

brûlée... Il disait que ça lui faisait mal... Mais moi, je disais aux autres qu'il y en avait un autre sous la brique, à côté", rappelle le directeur de funérailles Robert Gravel. Son employé, Emilien Michaud, est un de ceux qui dégagent le corps du jeune Girard. "Il avait le crâne enfoncé, il est mort instantanément," dit-il. Celui qui alerte les ambulanciers, c'est le conseiller Réjean Gaudin, qui note qu'il était alors 9h55. L'ambulance prendra une vingtaine de minutes à venir, et les deux sapeurs, dont l'un est déjà mort, sont étendus sur la chaussée. Plus tôt, à quelle heure exactement on l'ignore, le policier-pompier Daniel Girard, 27 ans, recommandait au directeur Giroux: "Prenez garde à la cheminée..."

meubles voisins, alors qu'il y avait danger de conflagration..." C'est un fait qu'à 10h00 du matin, l'incendie est pour ainsi dire terminé. Tout est tombé, sauf une cheminée, que des badauds regardent de loin sans trop y porter attention. C'est le cas de Jacques Savard, notamment; ou de Denis Tremblay; ou de Gilles Laroche qui, en remarquant pour lui-même "qu'elle ne restera pas debout longtemps", la verra s'écrouler! "Daniel et moi, on a pris un boyau; on remplaçait deux confrères, Sylvain Tremblay et Marcel Caron, je pense, et on s'est placé au même endroit qu'eux", raconte Pierre Voyer, grièvement blessé quelques secondes plus tard. "On n'a pas fait attention à la



Le lieutenant Gilles Gagnon

## Pas d'immixtion

# Dufour s'inquiète du conflit à l'Alcan

**JONQUIERE (CF)** — Le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, s'inquiète du conflit qui se déroule présentement à l'Alcan et croit que la compagnie devrait faire des offres qui finiront par provoquer une

assemblée générale des syndiqués. M. Dufour a utilisé sa tribune de premier citoyen, lundi soir, pour faire une intervention sur le sujet, soulignant les conséquences

émis l'avis qu'Alcan devrait montrer plus de volonté de parvenir à un règlement. Tout en se disant conscient que les parties continuent de négocier, même si elles le font encore par sauts et culbutes, il a

l'appui du public, a-t-il ajouté, paraît pencher du côté syndical. C'est en précisant son intention de ne pas s'immiscer dans le conflit que le maire a donné ses commentaires.

## Notre-Dame-d'Hébertville

# Victime du "dune-buggy"

**NOTRE-DAME-D'HÉBERTVILLE (MR)** — Un accident plutôt inusité a fait une victime vers 16h00, hier, à Notre-Dame-

d'Hébertville. Un adolescent qui était au volant d'un "dune-buggy" a en effet perdu la vie après que son véhicule se soit renversé dans un fossé.

Le malheureux jeune garçon était projeté à plusieurs dizaines de pieds du point d'impact. La victime a été identifiée comme étant le jeune Max Emond, 13 ans, et l'accident est survenu non loin de chez lui dans le rang Saint-Isidore. Son décès était aussitôt constaté par le Dr Léonce Potvin d'Hé-

bertville. Le corps du jeune garçon a été transporté à la morgue Desbiens de Métabetchouan. C'est la Sûreté du Québec, poste d'Alma, qui a fait les constatations d'usage dans cette affaire.

## Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00

6 mois \$42.50

1 an \$80.00

Autres régions au Canada

6 mois \$60.00

1 an \$115.00

Pays étrangers

6 mois \$80.00

1 an \$150.00

Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

## Adolescent heurté par une auto

**CHICOUTIMI (MR)** — Un adolescent a été sérieusement blessé, hier, alors qu'il était heurté par une automobile sur le boulevard de l'Université, à Chicoutimi. Avec deux compagnons, le jeune garçon se rendait alors à l'Exposition régionale, sur les terrains du Centre Georges-Vézina.

celui-ci ne devait pas y parvenir... Il était transporté à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils, et l'on rapporte que son état, bien que

sérieux, n'inspire pas de craintes pour sa vie. Ce sont les agents Sergio Scodeller et Jean Lavoie, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, qui ont fait les constatations d'usage.

## Marcel Quenneville O.D.

OPTOMETRISTE  
VERRES DE CONTACT  
2 BUREAUX  
152 est. Racine, Chicoutimi

543-4363

CENTRE CLINIQUE  
D'ARVIDA  
512 de l'École Arvida

548-4663

**Ne dépassez pas votre budget**

**Pour un cadeau de mariage**

**De choix!**

Venez aux:

**EBENISTERIES QUÉBÉCOISES**

Dépositaires autorisés des Meubles du Bahutier

PRIX:

- Service à Irish coffee
- Service à vin en poterie
- Service à café 3 morceaux
- Pichet à eau
- Figurine blanche (2)
- Murale en poterie
- Napperon plus serviette
- Table pour déjeuner au lit
- Biblot exclusif en cuivre
- Flûte à champagne
- Coupe à vin
- Assiette à fondue

PLACE DU ROYAUME  
**Chicoutimi**  
545-3790

**Le QUOTIDIEN**

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs 662-7829

St-Felicien et les environs 879-3832

Sans frais interrurbains

Abonnement et service à domicile 545-4864

Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

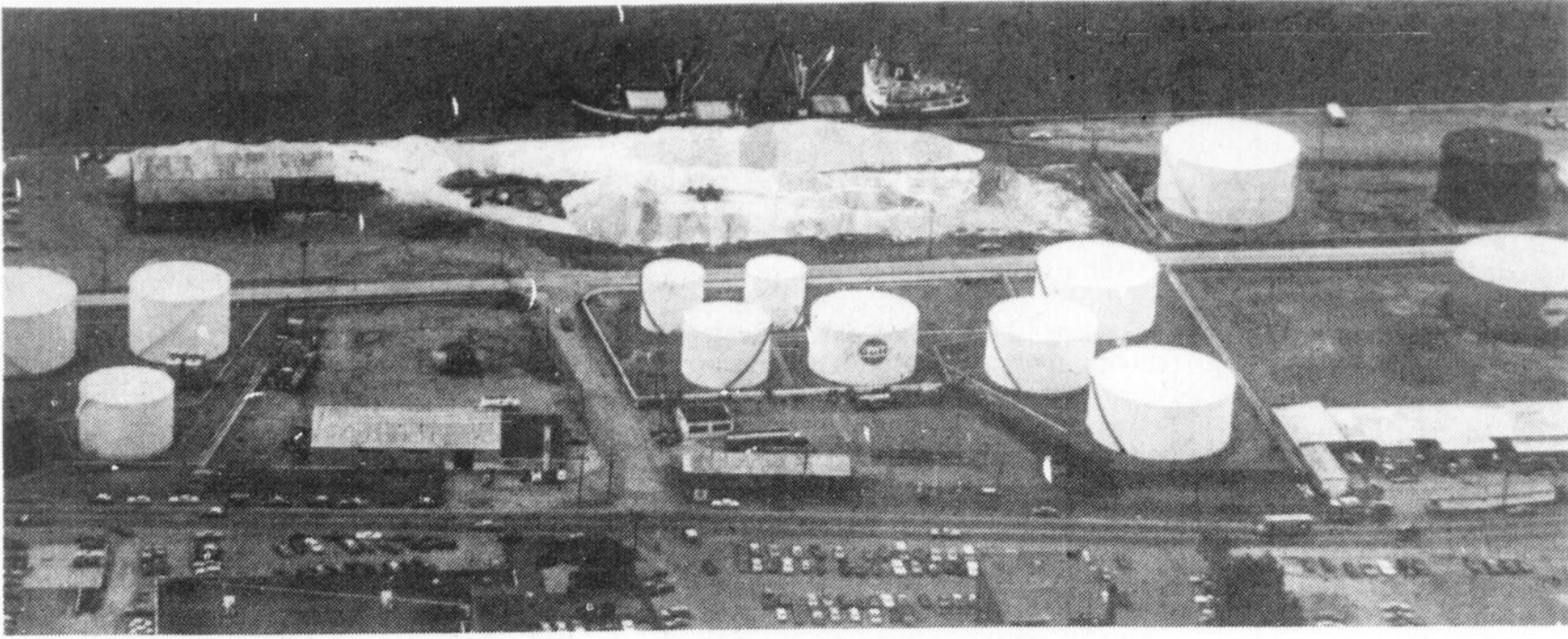
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONIPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec  
Courrier de la deuxième classe (no 3213)



**SENSIBILISATION ET INFORMATION** — Dans quelques jours, le comité interministériel chargé du réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi commencera une période d'information et de sensibilisation à la nou-

velle vocation qui sera donnée au secteur une fois le projet mené à terme. (Photo Réal Tremblay)

Réaménagement du port

# Amorce de la phase d'information

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Même si l'étude de marché concernant le relo-

gement des installations de la zone portuaire de Chicoutimi progresse plus lentement que prévu, le comité intergouvernemental chargé du

dossier du réaménagement du port chicoutimien amorcera dans quelques jours la phase d'information et de sensibilisation de la population à ce que sera éventuellement le secteur une fois le projet mené à terme.

A cet égard, le 22, une maquette du projet sera divulguée et exposée pendant tout l'été probablement aux bureaux du Conseil des ports nationaux, en même temps que débutera une série d'activités (visite des lieux, etc.) à l'intention du public.

Le coordonnateur du comité interministériel, M. Réal Vézina, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, précisait hier que toutes les études étaient complétées, sauf celle concernant le relogement des installations portuaires.

Ce dernier aspect du projet de réaménagement annoncé l'an dernier, (on anticipe un coût de \$20 mil-

ions) demeure d'ailleurs l'élément charnière sans lequel les autres phases ne pourront débuter.

La progression du dossier achoppe principalement au plan des négociations avec les compagnies pétrolières, dont les réservoirs sont concentrés dans la zone.

Il s'agit d'une part de négocier un échéancier qui satisfasse à la fois les compagnies et les promoteurs du projet, et d'autre part, de déterminer le site du nouveau port.

Jusqu'à présent, l'arrivée à Ottawa d'un gouvernement conservateur ne semble pas avoir perturbé le travail du comité interministériel, même si le premier ministre Clark annonçait récemment le gel des effectifs de la fonction publique fédérale et la suspension temporaire des engagements financiers gouvernementaux jugés non essentiels.

Conseil métropolitain

# Jonquière s'entend mais des positions floues à Chicoutimi

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — Si le conseil de Jonquière en est arrivé à un certain consensus sur le plan de réforme du Conseil métropolitain, les édiles chicoutimiens en ont à peine discuté et n'en sont encore qu'à des positions plutôt floues.

C'est là ce qui semble se dégager des réunions de consultations qu'ont tenues, à huis clos, les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales avec les deux conseils de ville. Ces réunions ont eu lieu au cours des derniers jours, juste avant celle de La Baie, prévue ce soir.

A Jonquière, le maire Francis Dufour a lui-même indiqué que son conseil était d'accord pour que le Conseil métropolitain assume la plupart des pouvoirs que le ministre suggère de lui remettre, sauf dans les cas de la promotion industrielle et touristique, de même qu'en matière d'évaluation foncière.

Les points d'accord concernent la délimitation du territoire de juridiction de l'organisme, l'enfouissement sanitaire, la réglementation sur les coûts de l'infrastructure municipale, le transport en commun, la signalisation intermunicipale et la coordination des systèmes intermunicipaux d'eau potable.

Le conseil de Jonquière y voit un gain pour le Haut-Saguenay du fait que les pouvoirs qu'il consent à reconnaître au Conseil métropolitain ne sont pas actuellement dévolus aux villes.

Il ne consentirait pas, en contrepartie, à abandonner la juridiction

municipale sur la promotion industrielle et touristique et sur l'évaluation foncière, qu'assument déjà les municipalités. Jonquière possède d'ailleurs déjà, avec la SDEJ, une structure assez élaborée en matière de promotion industrielle et touristique.

A Chicoutimi

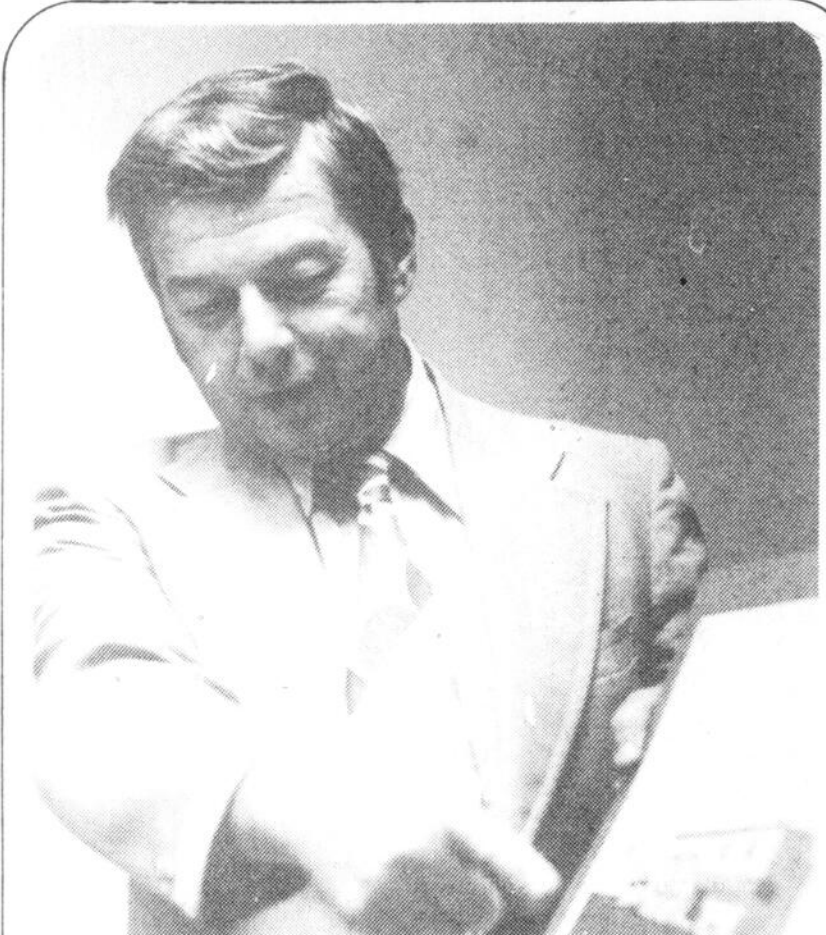
A Chicoutimi, le maire Henri Girard a indiqué que le conseil s'était contenté de recevoir le document de propositions, quitte à le discuter davantage plus tard.

Le ministre a demandé aux conseils de remettre leurs rapports pour la fin du mois de juin, et le conseil de Chicoutimi n'a encore fixé aucune date pour une nouvelle rencontre sur le sujet.

Des brèves discussions de lundi, il semble surtout ressortir des objections, principalement relatives à la composition du comité exécutif, de même qu'à la remise entre les mains du Conseil métropolitain du transport en commun et de l'enfouissement sanitaire.

On veut ouvrir la porte aux conseillers au comité exécutif et on se satisfait de l'administration actuelle de la CITS et du Comité intermunicipal d'enfouissement sanitaire.

Sur les autres aspects de la réforme, il ne paraît pas y avoir eu de consensus, souvent des discussions à peine esquissées, de telle sorte que s'il fallait établir les bases d'un nouveau Conseil métropolitain à partir de cette réunion de consultation, la tâche deviendrait fort ardue.



**NOUVELLE ENTREPRISE** — Service de suspension Turcotte, division de CTR Ltée, s'installe dans le parc industriel d'Alma. On y investit un demi-million, pour desservir le Lac-Saint-Jean. Le président de CTR, M. Georges Turcotte, montre ici le plan de l'usine, dont la construction commence maintenant.

# Nouvelle entreprise dans le parc d'Alma

par Serge Cloutier

ALMA (SC) — Nouvelle entreprise dans le parc industriel d'Alma. Il s'agit d'une succursale de la compagnie Service de suspension Turcotte, filiale de CTR Ltée, qui fabrique des pièces pour véhicules routiers.

La construction du nouvel édifice doit débuter incessamment et les opérations commencer en novembre. Situé sur un terrain de 90.000 pieds carrés, en prévision d'un agrandissement, l'immeuble aura 6.500 pieds carrés de surface, et coûtera environ \$500.000 avec les équipements. L'entreprise sera localisée sur la rue Bombardier, près de l'usine Alcan.

Créant au moins douze emplois, l'entreprise espère desservir le marché du transport forestier, du transport lourd en général, de même que des véhicules tout terrain. A ce sujet, les responsables de la compagnie indiquent qu'il se

fait deux fois plus de transport lourd au Lac-Saint-Jean qu'au Saguenay, et qu'on espère que l'usine de fabrication de suspension d'Alma réalisera un chiffre d'affaires de \$1 million d'ici trois ans. Service de suspension Turcotte est déjà installé à Chicoutimi.

Pour le superviseur, M. Jacques Simard, et le gérant, M. Rémi Morissette, il ne fait pas de doute qu'un vaste marché est ouvert au Lac-Saint-Jean pour ce genre d'entreprise.

Quant au président de CTR, M. Georges Turcotte, qui participait à cette conférence de presse du conseil économique, hier matin à Alma, il a rappelé que CTR opère 10 magasins dans la région, 32 au Canada, dont deux en Ontario, qu'on y compte 325 emplois, et qu'on y réalise un chiffre d'affaires total de plus de \$25 millions. L'entreprise a été fondée en 1950 à Québec.

Fête nationale

# Pas moins de 1,400 bénévoles

JONQUIÈRE (GD) — Pas moins de 1.400 bénévoles travailleront dans une atmosphère qu'on peut déjà imaginer joyeuse et fébrile, les 23 et 24 juin prochains, pour faire de la célébration de la Fête nationale du Québec un succès inédit et retentissant à l'échelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une grande partie de ces bénévoles ont d'ailleurs déjà retourné leurs manches avec l'aide du comité organisateur de la fête: on prévoit souligner l'événement dans 125 points de la région, contenus dans 45 des 66 municipalités du territoire.

Animant une conférence de presse tenue dans l'esprit même que prône l'organisme, le président du comité organisateur de la Fête nationale Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Robin Simard, soulignait sa volonté d'"inculquer aux gens le goût de se prendre en main, de s'or-

ganiser et de se fêter à leur façon et avec les différents moyens qui sont à leur disposition". Evoquant l'évolution du sentiment nationaliste du Québec et le cheminement de l'événement même, M. Simard constatait que le mouvement de décentralisation entrepris depuis deux ans porte aujourd'hui ses fruits.

De tout

Le programme régional de la fête, lancé simultanément hier au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, témoigne en fait de l'ampleur nouvelle que prennent les célébrations, dans cet esprit de participation populaire et de décentralisation: c'est par dizaines que seront tenus les spectacles mettant en scène comédiens, chansonniers, musiciens, folkloristes, danseurs et magiciens; c'est aussi par dizaines que seront allumés, les 23 et 24 juin en soirée, les

feux de joie dans tous les points chauds de la région...

Là ne s'arrêtent cependant pas les manifestations puisque sont organisées de nombreuses soirées dansantes, réunions d'animation, démonstrations de métiers d'art, compétitions sportives amicales. "Il y en aura, remarquait M. Simard, pour tous les goûts, selon toutes les coutumes, de façon sportive, de façon culturelle, de façon purement contemplative ou active. On ira à bicyclette, à pied, en char allégorique, en canot, en musique, en chanson et même "en trip" (chambre à air)..."

Partout

Depuis Chibougamau jusqu'à l'Anse-Saint-Jean (où on souligne en outre la fête du village), en passant par Delisle, Saint-André, Cascovia, etc., 94 projets ont été soumis et acceptés au comité organisateur

régional, sur une possibilité de 101 projets. L'organisme n'est pas peu fier de noter qu'il s'agit là d'une progression importante, quelque 57 projets d'activités ayant été réalisés à pareille date l'an dernier.

Bénéficiant de l'appui du comité national, qui fournit (en partie gratuitement) du matériel d'aide aux réalisances, le comité veille à distribuer un budget de \$75.726. Quelque 380 bénévoles, encadrés, pour la plupart, par plus d'une centaine d'organismes, cherchent d'ores et déjà à réaliser le maximum avec le minimum, afin d'atteindre une large portion de la population saguenéenne et jeannoise.

Avant-goût

L'éventail des manifestations comprend des événements particuliers: à Saint-Fulgence, par exemple, le Comité de réception des immigrants du Saguenay-Lac-Saint-Jean invite les Saguenéens de souche à s'unir dans la fête aux Vietnamiens, Chinois, Chiliens, etc., résidant dans la région. A Chibougamau, des Amérindiens procéderont à des démonstrations, dans le cadre d'ateliers socioculturels, tandis qu'au Patro de Jonquière, le "Cinéma de quartier" présentera au grand public une impressionnante rétrospective des films du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 1915 à nos jours.

Les enfants pourront "dessiner" leurs impressions dans les rues de Jonquière ou au Musée du Saguenay, alors qu'on attend 500 personnes du troisième âge à Val-Jalbert, grâce au regroupement, pour l'occasion, de 15 centres d'accueil.

Le programme détaillé, dévoilé hier et qui porte le slogan "Salut Québec!" sera distribué par centaines dans l'ensemble du territoire.



**BENEVOLES** — Ils étaient venus nombreux, au Centre culturel du Mont Jacob à Jonquière, les bénévoles ayant participé à la mise sur pied de la Fête nationale du Québec, témoignage du souci de décentralisation et de participation populaire. Une conférence de presse simultanée était tenue au Lac-Saint-Jean. (Photo Paulo Rousseau)

# Le complexe commercial de \$3 millions à Chicoutimi: les négociations ont abouti

CHICOUTIMI (LG) — Les négociations entourant le projet d'aménagement d'un complexe commercial au coût de \$3 millions dans l'îlot formé des rues Racine, Bégin, Hôtel-Dieu et Riverin à Chicoutimi ont abouti, a pu savoir Le Quotidien de source sûre hier.

Ce projet, mené conjointement par l'entreprise Gagnon Frères Nouveautés et la Société immobilière des caisses d'entraide, consiste grosso modo à réaménager une partie des bâtisses commerciales de l'îlot et de construire une sorte de mail.

Interrogé hier, le président du conseil d'administration de Gagnon Frères, Lorenzo Brisson, n'a pas voulu commenter l'information, laissant même entendre que le projet était encore à l'étude.

Le complexe, qui accueillerait notamment une succursale de la Banque Provinciale et un magasin de la chaîne Provigo, sera relié à l'édifice de Gagnon Frères par une passerelle enjambant la rue Riverin.

Autre projet

D'autre part, d'autres informations laissent soupçonner la réalisation d'un autre projet d'un coût similaire (\$3 millions) qui consisterait celui-ci à construire un complexe commercial reliant la rue Racine et la rue du Havre.

Le complexe prendrait notamment pied sur le site de l'édifice Lépine, rasé par les flammes il y a quelques mois.

Dans ce cas, le maître d'oeuvre serait la Caisse

d'établissement du Saguenay, dont il a été impossible, hier, de rejoindre le directeur général, Paul-Emile Doré.

**gagnon et monette**  
avocats

marc gagnon avocat  
robert monette avocat

1 place du royaume  
chicoutimi  
g7h 5n6  
545 1888

**BUREAUX A LOUER**

Trois immeubles différents à Chicoutimi, 1.000, 3.000 ou 6.000 pi. car., à l'épreuve du feu. Stationnement disponible.

**Fernand Perron — 543-0715**

**BOUCHARD, LAROUCHE, BRASSARD, GAUTHIER ET BABIN**

AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD  
ME CLAUDE LAROUCHE  
ME RAYNALD BRASSARD  
ME LAVAL GAUTHIER  
ME JACQUES BABIN

EDIFICE PLACE AUTOGARE  
393 EST, RACINE BUREAU 309  
CHICOUTIMI — 545-4580

# commentaire

## Les salariés de la santé exagèrent

L'année dernière, le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, déclarait en substance, que les employés d'hôpitaux devraient éviter dans l'avenir de recourir à la grève lors des négociations pour le renouvellement des contrats de travail.

Les débrayages qui se multiplient dans les établissements de santé à la grandeur du Québec, indiquent clairement que les syndiqués ont ignoré complètement cet appel à la modération, lancé dans l'intérêt de toute la population et des salariés eux-mêmes.



**gabriel berberi**

Des rapports publiés hier, révèlent que plusieurs malades souffrent et sont même en danger de mort, par suite de la paralysie des services essentiels dans certains hôpitaux, résultant des grèves.

Dans ces conditions, le gouvernement québécois n'a pas d'autre option que de supprimer dans les plus brefs délais, l'usage de ce moyen de pression radical, aux groupes de travailleurs qui ont bouleversé le fonctionnement normal des hôpitaux au cours des dernières semaines. La durée de cette sanction gouvernementale devrait être indéfinie et non pas pour

une période limitée de 90 jours, comme l'a laissé entendre le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Les Syndicats professionnels des infirmières et des infirmiers du Québec (SPIIQ), mouvement qui recrute la plupart de ces salariés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont été les premiers, cette année, à déclencher cette inquiétante série de grèves qui affligent d'abord les malades et indisposent la majorité des autres contribuables.

Les citoyens sont en droit de s'attendre à ce que la partie patronale, en l'occurrence le gouvernement provincial, fasse montre d'une sévérité exemplaire à l'endroit de ces chefs syndicaux et de leurs partisans qui n'ont pas hésité, une fois de plus, à prendre les patients en otages pour obtenir gain de cause dans les négociations.

Depuis trop longtemps, des syndicats du secteur public privent régulièrement leurs concitoyens du Québec de services indispensables, quand ils ne trouvent pas le moyen de s'entendre avec leur employeur grâce au processus normal des négociations. Il est grand temps que le gouvernement provincial impose son autorité afin de mettre un terme à cette véritable situation anarchique, laquelle encourage d'autres éléments irresponsables à affaiblir davantage les institutions démocratiques.

En abolissant le droit de grève dans les hôpitaux, le gouvernement de

M. René Lévesque se méritera le soutien d'une forte majorité de Québécois, déçus par la tolérance exagérée manifestée par les législateurs précédents à l'endroit des revendications et des actions posées par les syndicats intransigeants des services publics.

Mais le retrait, pour une période indéterminée ou permanente, du droit de grève, ne devrait pas se limiter aux établissements de santé. Il devrait aussi s'appliquer, en priorité, à l'Hydro-Québec, où les employés syndiqués disposent également d'une puissance de dissuasion extrêmement redoutable, celle d'enlever le courant à la plupart des Québécois, sous le prétexte que l'Etat-employeur refuse de répondre positivement à toutes leurs demandes.

Pour leur part, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et d'autres syndicats regroupant des employés du gouvernement provincial, tentent de ridiculiser le premier ministre René Lévesque et le ministre des Finances M. Jacques Parizeau, depuis que ces derniers exhortent l'ensemble de la bureaucratie à faire preuve de retenue au cours des prochaines années, afin de permettre aux travailleurs de l'entreprise privée de reprendre les positions de commande.

Le gouvernement Lévesque doit demeurer inflexible devant les requêtes irréalistes de ces travailleurs des services publics qui forment la section improductive du système économique.

Ce sont en effet, les salariés des entreprises privées qui supportent le fardeau de plus en plus écrasant de la bureaucratie.

En Grande-Bretagne, le nouveau premier ministre conservateur, Mme Margaret Thatcher, a déclenché une offensive sans précédent contre l'armée inefficace de ronds-de-cuir, laquelle s'avère l'une des grandes causes de l'appauvrissement alarquant de cette nation. Elle entend revaloriser le rôle de l'entreprise privée et de ses salariés. "Quand l'entreprise privée faiblit", dit-elle, "les libertés individuelles diminuent."

M. Jos Clark, le nouveau premier ministre du Canada, s'attaque au même problème: son gouvernement va réduire pour la peine les effectifs de la fonction publique, en ne remplaçant pas les quelque 2,500 employés qui partent chaque mois pour une raison ou l'autre.

L'empire de la bureaucratie se trouve menacé au Québec, au Canada et au plan international. C'est un bon présage.

## parole aux lecteurs

### Les grèves deviennent un fléau

Vladimir Ilitch Oulianov (Lenine) génial révolutionnaire, père de l'actuel communisme universel, théoricien de la subversion et des révolutions devant aboutir au grand soir rouge, a toujours préconisé pour dévaster les pays capitalistes et les acculer aux révolutions plébiennes, l'arsenal des grèves cédulées, enchaînées, ordonnées, organisées qui sabotent l'économie, perturbe la vie sociale dans tous les domaines et paralyse l'Etat. Psychologue puissant de la mentalité des foules, devin quasi infallible des réactions populaires, il disait que les grèves sont l'arme suprême et souveraine des révolutionnaires et des anarchistes pour saper, ruiner le prestige des gouvernements qui les tolèrent.

Quand le peuple, disait-il,

voit que capitalistes, financiers, syndicats et unions ouvrières ont plus de puissance et d'autorité que le gouvernement, il se met à le mépriser et à rêver de le jeter aux poubelles comme rebut infect, aux dépotoirs comme nuisance publique.

Facile alors pour les fossoyeurs des démocraties de s'aboucher avec tous les oppositionnistes et d'inonder les masses ignares de critiques, d'accusations, de calomnies contre leurs gouvernants élus. Plus elles sont fausses, plus elles sont injustes et plus elles sont efficaces.

Ensuite, avec le cynisme et la fourberie qui ont caractérisé les régimes Staline, Khrouchchev, Brejnev, ils ont appliqué à fond les directives léninistes pour gangrener, pourrir, putrier les démocraties débonnaires, crédules et

naïvement fofolles, qu'ils ont qualifiées en leur jargon stupéfiant et trompeur d'évangile rouge pour la conquête pacifique des peuples qui s'amuse aux élections, aux chicanes verbales, aux plus infectes des politicieries.

"Pourquoi nous gêner se disaient-ils, comme larrons triomphants? Pourquoi ne pas profiter de la stupidité des démocraties qui permettent tout, laissent tout faire, tout dire, et prêcher même les plus venimeuses doctrines qui grugent et abattent comme font des colonies de termites? Noyautons-Les, pourrissons-les par l'intérieur elles nous tomberont d'elles-mêmes dans les bras."

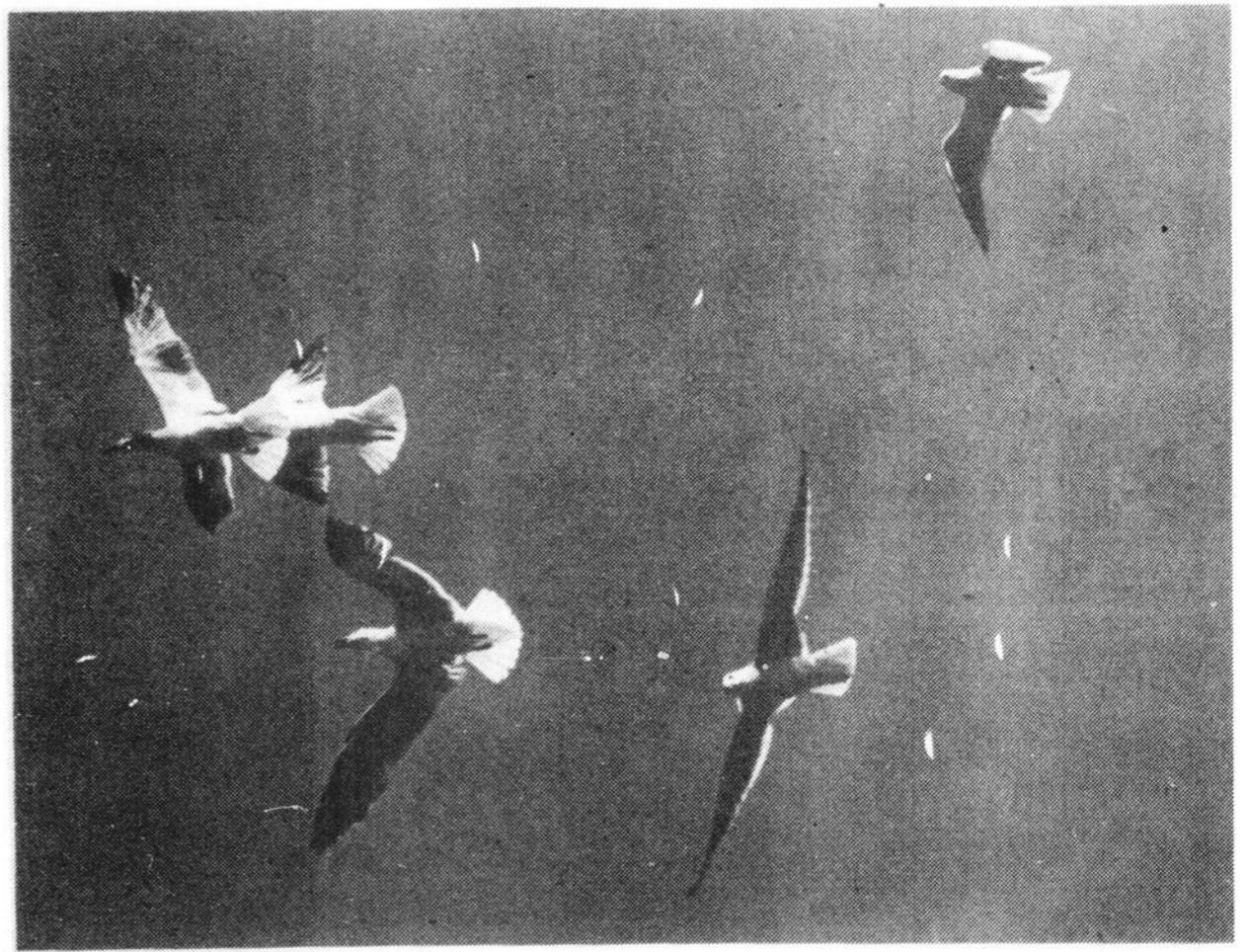
On sait ce qui est arrivé à l'Iran, à l'Afghanistan, au Vietnam, à l'Ethiopie, à l'Angola, au Mozambique,

à la Syrie, au Yémen-Sud pour ne nommer que ceux-là. Face donc à ces principes, à cette menace, que se passe-t-il au Canada, au Québec? Nous vivons sous un ciel de grèves qui se touchent, se collent, s'enchevêtrent, s'entortillent, se plafonnent comme nuées d'orages, et le peuple se demande avec angoisse qui est le maître au Canada, au Québec.

Cette opinion démontrant que les grèves sont l'arme du communisme, a été exprimée récemment par l'avocat W.-H. Girard, de Roberval dans le précédent article que j'ai cité textuellement. Je suis ici entièrement d'accord avec l'avocat Girard.

Antonio Fraser, m.v., Chicoutimi.

Le 11 juin.



(Photo Réal Tremblay)

### La poly de Jonquière a un bilan positif

C'est bien connu, le printemps ramène les beaux jours! Moins connu, et que le printemps ramène aussi à la POLYVALENTE-JONQUIÈRE, est cette activité bien spéciale, point culminant d'une année très active pour toute la population de l'école POLY-PERSONNALITE.

Pour ceux qui ont vécu depuis quelques années, cette soirée de reconnaissance, ils se souviennent sans doute de l'atmosphère d'amitié et de chaleur humaine, où tous les artisans de ce succès: étudiants, éducateurs, parents, administrateurs, échangent très cordialement.

Malheureusement, cette année, la publicité ayant ignoré l'événement, nous du comité d'école, avons pensé très modestement, en faire un commentaire. Contrairement au dicton que: "Le bien ne fait pas de bruit", dans le cas qui nous occupe, il est souhaitable que le bien fasse un peu de bruit.

Que cent quarante (140) étudiants de tous les niveaux voient, d'une façon toute spéciale, leurs efforts et leur travail reconnus, en même temps que leur participation à la vie de l'école,



c'est important d'en parler.

Qu'une équipe de professeurs et d'animateurs réussissent, dans un milieu aussi vaste à motiver, par leur dynamisme et leur espoir en eux, toute une jeune population (2,300 élèves) qui a toutes les possibilités et les ressources pour réussir (en autant qu'elle en profite!), et je pense ici à des implications comme le gouvernement étudiant, le Kiwanis Junior, les campagnes de civismes, les activités artistiques et sportives, les stages du secteur professionnel, la pastorale, le café-étudiant, etc., et le croire-vous, il reste encore du temps pour l'étude et le travail scolaire! N'est-ce pas important d'en parler?

QUE des administrateurs scolaires, qui sont aussi des parents, apportent leur cautionnement et leur encouragement à l'initiative telle que le

POLY-PERSONNALITE, et nombre d'autres qui contribuent à favoriser un climat intéressant à vivre, c'est aussi important d'en parler!

QUE des parents, en grand nombre, participent et s'intéressent à la vie de leur polyvalente, par le biais d'activités et de rencontres où ils sont conviés, où surtout, ils se sentent de plus en plus acceptés et réalistes qu'ils sont des partenaires importants du projet éducatif, c'est également important d'en parler!

Certains seront sceptiques après ces quelques paragraphes: c'est trop beau pour être vrai, direz-vous. Comme partout ailleurs, il se trouve à un moment ou l'autre des gens ou des événements qui viennent perturber le climat. Toutefois, vous conviendrez avec moi que pour publiciser les côtés négatifs du milieu scolaire, c'est la rumeur publique, souvent aidée des

média, qui s'en charge.

A-t-on accordé la même manchette de journal à l'anniversaire d'une polyvalente de la région, comparative-ment à celle faisant état de la conduite malheureuse de quelques élèves de la même école? Sûrement pas.

De par notre rôle au sein du comité d'école, nous sommes privilégiés en ce sens qu'il nous est donné de constater tout le travail positif et les efforts consentis pour arriver au meilleur résultat.

Les portes de nos écoles ne doivent pas nous être fermées, et c'est à nous les parents d'aller voir ce qui s'y passe! Et croyez-moi, pour plusieurs, ce sera une heureuse découverte.

Le comité d'école de la Polyvalente de Jonquière, par Suzanne S.-Bonneau, Secrétaire.

Le 31 mai.

### Pro-Canada fait de la publicité mensongère

Je viens tout juste de voir et d'entendre une des créations publicitaires payées par le groupement fédéraliste ayant pour nom Pro-Canada.

On sait que cet organisme consacrera 1.5 millions de dollars en publicité radiophonique et télévisée, afin de vendre le Canada aux Québécois d'ici le référendum promis par le gouvernement péquiste sur l'avenir constitutionnel du Québec. C'est son droit le plus exclusif et mon but ici n'est pas de le lui reprocher.

Ce que je veux dénoncer, c'est le contenu de certains de ces messages publicitaires.

Celui dont j'ai été témoin il y a quelques minutes, et il n'est pas le seul, insistait sur la nécessité de demeurer dans l'ensemble canadien si nous voulions garder nos libertés essentielles de penser, d'agir et de parler.

Un tel message laisse sous-entendre que la souveraineté du Québec serait nécessairement accompagnée de la mise en place d'un régime politique dictatorial.

Quel procès d'intentions outrancier à souhait! Il est à remarquer que ce n'est pas là une idée

récente: elle se salit dans les décors depuis assez longtemps. Plusieurs députés et ministres, libéraux surtout, ont commencé à la garrocher à droite et à gauche depuis un certain nombre de mois pour ne pas dire d'années. Ce raisonnement a un but: semer le doute et la sempiternelle peur dans l'opinion publique. Celle-ci est beaucoup plus sensible à de telles argumentations qu'à une argumentation économique.

Elle est plus sensible, simplement parce que c'est plus frappant, plus pittoresque. Alors on y va ferme. Même au niveau régional: Messieurs Gilles Marceau et Robert Lamontagne la glissent parfois dans leurs suaves propos publics.

Je ne sais pas si ceux et celles qui véhiculent une telle énormité connaissent son origine. Elle est de source britannique.

En effet, les membres de l'oligarchie autochtone et la minorité britannique qui peuplaient le Bas-Canada lors des événements de 1837-38 se jugeaient seuls capables d'interpréter correctement les principes démocratiques. Toute autre personne venant du peuple était incapable de le

faire. C'était leur apanage. Cette déformation de l'esprit les mena à suspendre la constitution de 1791 pour confier à l'armée britannique le soin de créer dans le Bas-Canada (occupé, est-il nécessaire de le rappeler, par les Canadiens français comme on les appelait à l'époque) un ordre favorable aux objectifs de la bourgeoisie anglo-saxonne.

Les Romains de l'Antiquité appelaient barbares ceux qui n'étaient pas des leurs et ne leur accordaient aucun droit; les anglo-saxons appellent nationalistes ceux qui ne partagent pas leur vue du monde et voudraient bien leur enlever leurs privilèges.

C'est le perpétuel commencement qu'on connaît si bien et qui est à l'origine de tant de grimaces.

L'argument massu utilisé par Pro-Canada et par de petits politiciens n'a pas des origines très nobles. Toutes ces braves gens devraient donc le mettre de côté et essayer de vendre leur plat honnêtement en faisant voir (si c'est faisable...) les avantages qu'il y a pour les Québécois à demeurer au sein d'une fédération comme celle que

nous vivons actuellement. Bref, ils devraient être "positifs" et s'inscrire dans le sillage de la tradition nationaliste québécoise qui a toujours tenté de faire voir que politiquement, socialement et économiquement il était néfaste pour les Québécois d'appartenir au Canada. Aucune vision d'horreur là-dedans. Aucun sous-entendu non plus.

C'est que les nationalistes d'ici ont compris qu'on n'obtenait rien de bien valable ni de bien durable en traumatisant la population par une information biaisée. Le modèle devrait inspirer les fédéralistes. Ils éviteraient ainsi d'entrer dans la campagne référendaire déguisé en monstres préhistoriques ou futuristes, comme on voudra. Ils éviteraient ce qu'ils dénoncent dans une autre de leurs perles publicitaires, à savoir uniquement sur les sentiments.

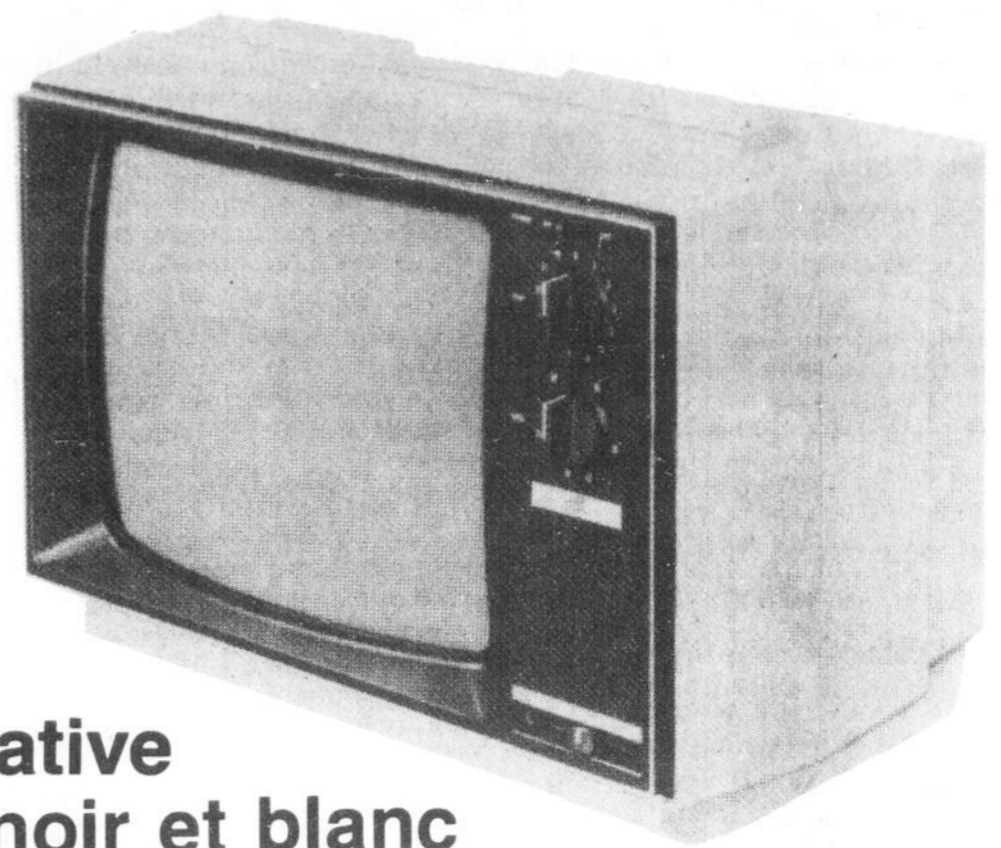
Le mouvement nationaliste québécois veut bâtir ici une société démocratique non pas un camp de concentration: les Québécois sincères le savent.

Ghislain Bouchard, 625, Sacré-Coeur, Saint-Félicien.

Le 30 mai.



\*\*\*\*\*  
**Promotion**  
 \*\*\*\*\*

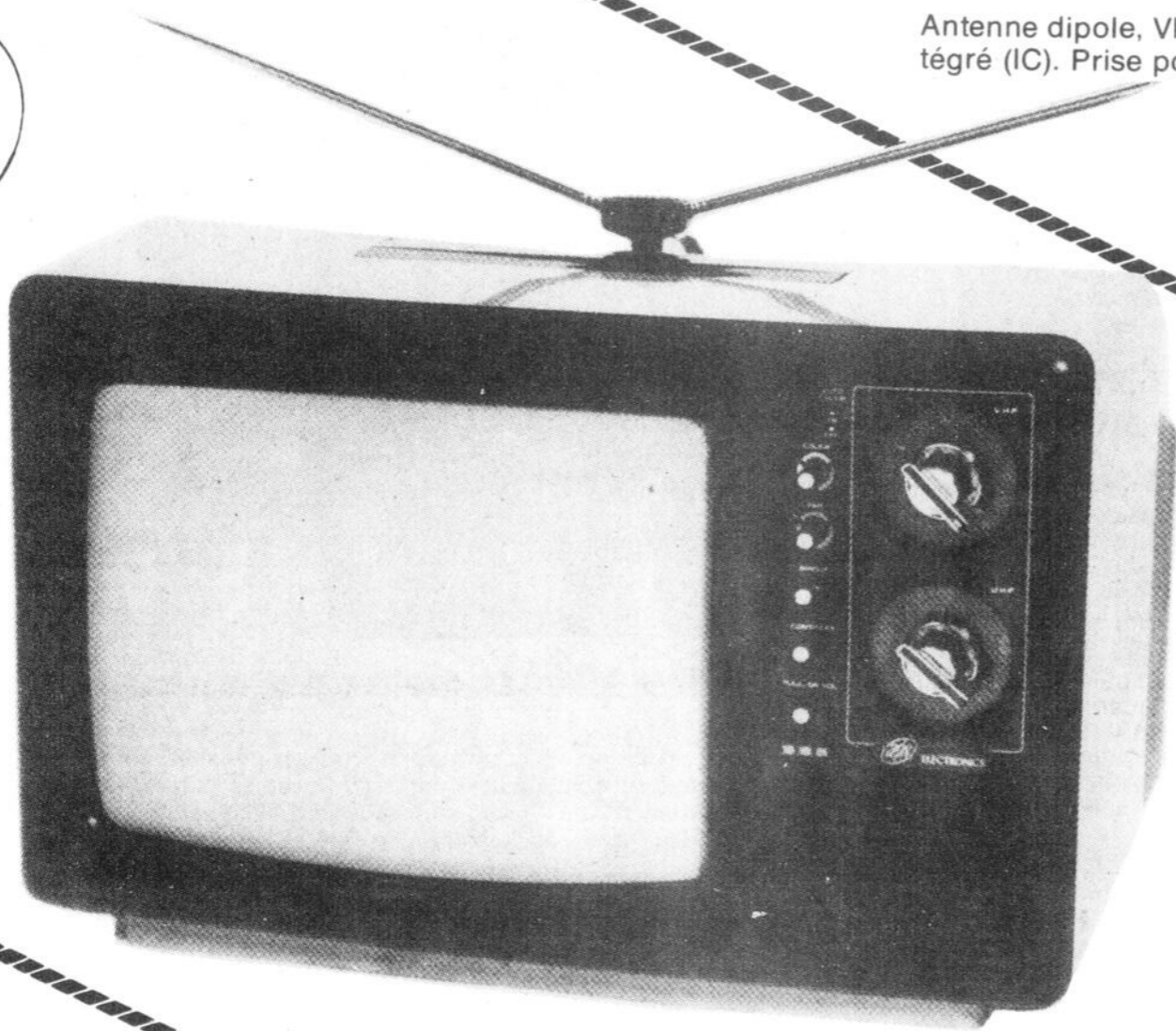


**Portative  
 12" noir et blanc  
 avec poignée  
 escamotable**

Antenne dipole, VHF-UHF. Haut-parleur à l'avant. Circuit intégré (IC). Prise pour écouteur. 100% transistorisée.

**\$109<sup>95</sup>**

**T.V. couleur  
 14 pouces**



**T.V. couleur  
 à transistors**

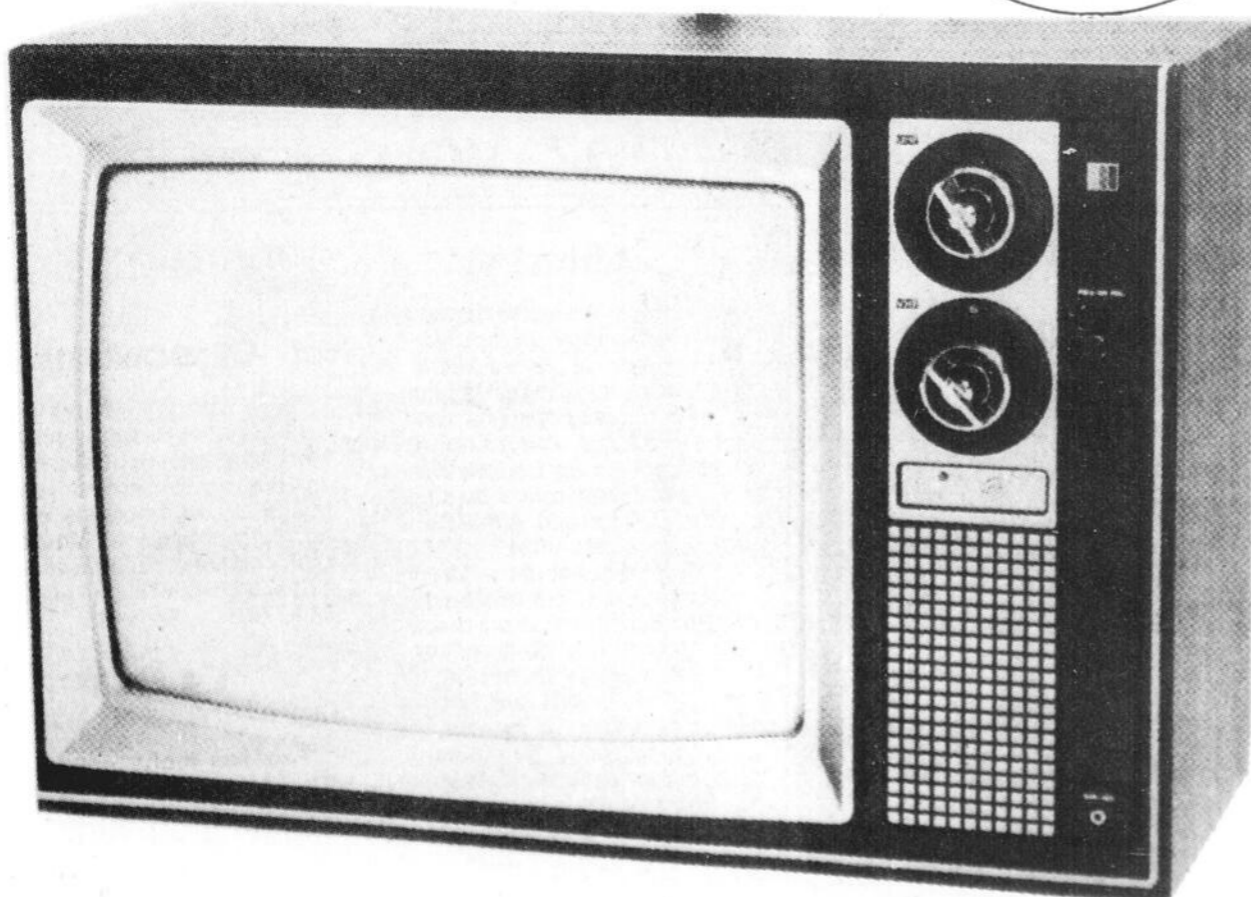
- Circuit 100% transistorisé.
- Image instantanée sans lampe de réchauffement pour épargner l'énergie.
- 82 canaux UHF.
- Simple contrôle pour AFT/APS (réglage de la couleur automatiquement).
- Bouton rotatif pour l'allumage et le volume.
- Circuit demandant une légère consommation d'énergie.
- Bouton rotatif pour le contraste/intensité, teinte/couleur.

**T.V. couleur  
 20 pouces  
 100% transistorisée**

70 canaux UHF. Numéro de canal indiqué sur une large rondelle. Image instantanée sans lampe de réchauffement pour l'énergie. Simple contrôle pour AFT/APS (réglage de la couleur automatiquement). Bouton rotatif pour l'allumage et la couleur. Circuit demandant une légère consommation d'énergie. Bouton rotatif escamotable pour le contraste, l'intensité/couleur, teinte. Cabinet fini similibois.

**\$479<sup>95</sup>**

**\$399<sup>95</sup>**



DE VOTRE LOCALITE

# fourre-tout



**bertrand genest**

## Nu dans une revue religieuse

Plus rien ne surprend la société britannique ces jours-ci: pas même une photo de nu dans une revue religieuse, dans le dernier numéro du mensuel du diocèse d'Oxford, qui se diffuse à 10,000 exemplaires dans les églises du diocèse.

Le rédacteur en chef, M. Canon Michael Hayter, 60 ans, n'a encore reçu aucune plainte. La photographie qui représente une jeune fille à genou porte la légende: "Le nu en art: à la fois sensuel et innocent". Elle illustre un article écrit par M. Canon Hayter sur le sexe dans la littérature.

"Notre but était de montrer que ce qui est érotique ne doit pas être forcément dégoûtant en termes chrétiens. La sexualité possède un beau côté et un autre déplaisant."

L'évêque d'Oxford n'est pas gêné: "Je ne pense pas que la photo choquera les gens, a-t-il dit, à en juger par ce qu'ils voient à la télévision".

## Marcheton à Roberval

La Chambre de Commerce de Roberval tient cet après-midi, de 17h00 à 19h00, un marcheton dans les rues de la ville pour sa campagne de financement en vue de maintenir son secrétariat permanent.

La municipalité a été divisée en dix secteurs. Dans chacun d'eux, un administrateur de la Chambre parcourra à pied les différentes rues pendant que des étudiants et des Cadets de l'air visiteront les foyers pour recevoir les dons de la population.

Le directeur général de la Chambre, M. Louis Demers, croit qu'il est normal que la population locale fasse sa part dans le financement du mouvement qui s'est donné, comme nouvelle orientation, le développement de la collectivité. Mentionnons que Gaston Bérubé est le président de la Chambre de Commerce de Roberval.

## aujourd'hui

par la PC et l'AP

Il y a 81 ans aujourd'hui, le 13 juin 1898, le Yukon était constitué en territoire, deux ans après la première ruée vers l'or. Le premier Européen à s'y rendre fut un agent de la Compagnie de la baie d'Hudson, en 1842.

1976 — 18 chefs militaires éthiopiens sont exécutés.

1974 — Au Nord-Yémen, l'armée prend le pouvoir.

1971 — Une Australienne qui avait pris des pilules de fertilité met au monde neuf enfants, dont seulement deux survivront.

1969 — Début du retrait des troupes américaines du Vietnam.

1962 — L'Union soviétique suspend des négociations commerciales avec la France pour n'avoir pas obtenu les mêmes concessions que la CEE.

1956 — Les Britanniques quittent les bases du canal de Suez et le rendent à l'Égypte.

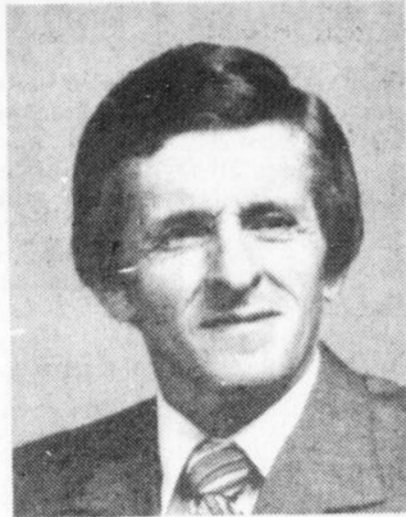
1900 — Insurrection des Boxers en Chine.

1841 — Réunion du premier Parlement canadien.

1673 — Fondation de Catarqui, en Ontario, aujourd'hui Kingston.

1502 — Christophe Colomb découvre La Martinique.

— Il est né un 13 juin: — William Butler Yeats, poète irlandais (1865-1939).



## Semaine du Rendez-vous

C'est M. Laval Fortin, l'Homme d'affaires de l'année (notre photo) et le ministre Marc-André Bédard, député de Chicoutimi qui ouvriront la Semaine du Rendez-vous de l'Homme d'affaires, lundi soir prochain, à compter de 20h00, au Musée du Saguenay. Mardi, le 19 juin, l'invité sera M. Jacques Paquin, vice-président à l'exploitation de la SGF et président du conseil d'administration de Donohue Ltée; mercredi, le 20 juin, les hommes d'affaires pourront discuter avec le ministre Guy Joron, délégué à l'Énergie et enfin, jeudi, le 21 juin, c'est le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin qui clôturera la semaine.

## Un "gratteur" chanceux

Le cas du découvreur de "trésors cachés", Noël Bouchard, un commentateur de nouvelles à la station CJBR-TV de Rimouski (le canal 3 pour les abonnés du câble) est unique en son genre.

On a bien vu déjà des chanceux gagner deux fois des lots importants à des loteries instantanées, mais son histoire à lui sort réellement de l'ordinaire.

L'an dernier, vers la même époque, il se "gratte" une voiture Pontiac Grand Prix à la "Tic-tac-toc". Or, depuis le lancement de la Loto-Tourisme, il a découvert à lui seul les trésors cachés suivants: 10 lots de \$50; un lot de \$500, un lot de \$5,000, le 3 juin dernier, et un trésor caché de \$10,000 cinq jours plus tard. Inutile de préciser qu'il s'agit là d'un découvreur particulièrement doué.

Le communiqué de presse de Loto-Québec manque un détail important. On ne nous informe pas combien le journaliste Bouchard a dépensé pour obtenir tous ces gros lots!

## Pipe-line régional

Demain, il sera question d'un projet éventuel de cinquante à soixante-quinze millions de dollars pour la région. Le vice-président et chef du contentieux de la compagnie Trans-Canada Pipeline sera en effet l'invité du dîner de la Caisse d'économie économique d'Alma, au Manoir du Rocher. M. John Archambault expliquera alors le projet de construction d'un gazoduc allant de Montréal à Québec, puis de Québec vers Alma, et serpentant ensuite dans l'ensemble de la région. Les membres de la caisse et les citoyens intéressés à ce projet et à ses retombées probables sont donc attendus en grand nombre. Il s'agira du dernier dîner avant la période des vacances.

## La télé française

Récemment, nous vous faisons part dans cette page que les câblodistributeurs de Chicoutimi, de Dolbeau et de Saint-Félicien avaient obtenu la permission de transmettre des émissions françaises en provenance de TF-1 antenne 2 et Fr-3 de France, et que le tout devrait normalement débiter dès cet automne.

Les "câblés" d'Alma et de Roberval bénéficieront aussi de ce service, suivant l'information transmise par M. Paul Abel, directeur général de Câblotvision Alma.

## L'eau au moulin

Le Club nautique de Saint-Félicien est loin d'être à vendre comme le laissait croire le rumeur... mais pourtant, dans le but de se renflouer, il vend des terrains sur le site de la Marina. C'est le cas. Mais c'est une vente honorifique, le terrain demeurant toujours la possession du club. Ainsi, ceux qui veulent aider financièrement le club nautique peuvent acheter un terrain pour la somme de \$1,200. Seul, à deux ou à trois, en famille, on peut acquérir l'un des 107 terrains.

C'est une des nouvelles formules que les administrateurs sous la gouverne ou le gouvernail du commodore Jacques Leclerc ont trouvé pour amener de l'eau au moulin. Avis à ceux qui ont à cœur que les sports nautiques se continuent, le but pour lequel cet organisme a été formé il y a 17 ans.

## Union des dépanneurs

La maison Conrad Bergeron Ltée d'Alma, un fournisseur d'alimentation en gros, et l'Association des marchands indépendants de Chicoutimi Ltée, nouvellement incorporée, viennent de signer une entente d'association.

AMI, puisque c'est son nom, constitue une association d'épiciers-dépanneurs du secteur Saguenay qui a pour but la promotion des intérêts professionnels et économiques de ses membres.

L'entente signée stipule que Conrad Bergeron fournira aux quatorze épiciers-membres toutes les marchandises, services techniques, de même que les avantages de la chaîne "Servi-Express", un groupement de dépanneurs professionnels à la grandeur du Québec.

Déjà cinq membres AMI remplissent les conditions et normes d'adhésion "Servi-Express". Quant aux autres membres, ils pourront le devenir après certaines transformations de leur commerce.



## Un gagnant de L'Ascension

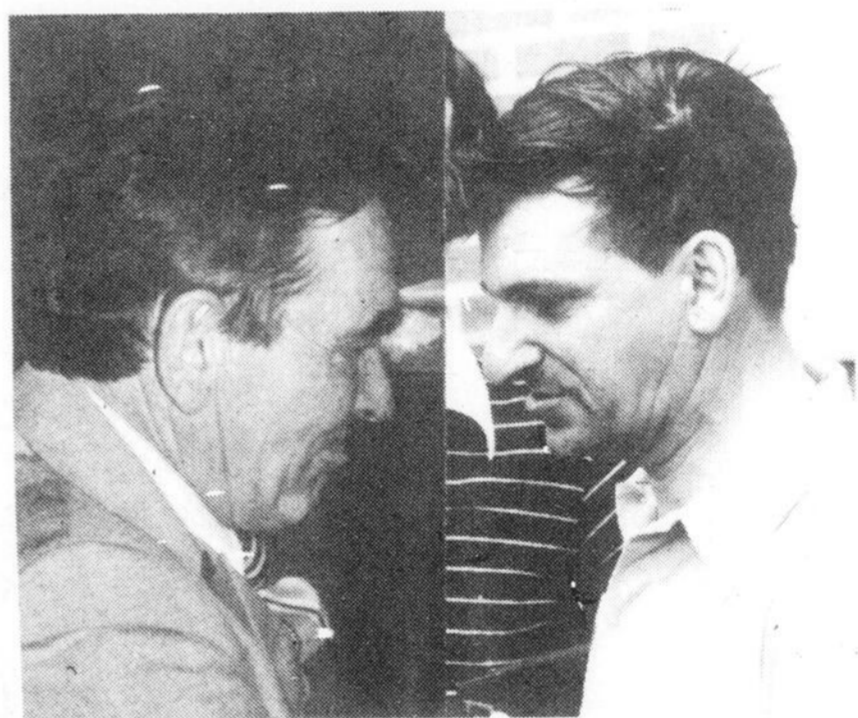
Victorien Gagné, de L'Ascension, vient de faire une découverte pour la moins réjouissante, celle d'un "trésor caché" de \$5,000 à la Loto-Tourisme. Il s'agit du septième découvreur d'un "trésor" de \$1,000 et plus à cette loterie dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Contremaître en exploitation forestière, M. Gagnon a été croqué sur le vif alors qu'il sortait de Loto-Québec en compagnie de sa fille Sandra et de son épouse Irène. Incidemment, cette dernière est la sœur de Mme France Gagnon, une autre découvreuse de \$5,000 à la Loto-Tourisme.

## Campagne de parrainage

La campagne de parrainage des pays participants au Championnats du monde de canoë-kayak de 1979 a atteint l'objectif fixé par le comité organisateur alors que 20 clubs sociaux de la région parraineront les 21 nations inscrites.

Les Clubs Richelieu de Jonquière et de Kénogami seront les parrains de la délégation française, le même organisme chicoutimien et le Club Lions d'Alma ceux du Canada, tandis que le Club Richelieu d'Alma aura comme protégé le Japon; le Kiwanis de Jonquière, la Suisse; le Kiwanis d'Arvida, la Pologne et la Tchecoslovaquie; le Kiwanis de Chicoutimi, l'Italie; le Kiwanis de La Baie, l'Irlande. La Belgique et l'Espagne seront parrainés par le Club Lions de Jonquière; le Luxembourg et la Suède par le Club Lions de Chicoutimi; les Pays-Bas par le même club de La Baie. Les Clubs Optimistes de Jonquière, d'Alma et de Desbiens auront respectivement à charge l'Autriche, la Yougoslavie et l'Australie. Les Chevaliers de Colomb d'Arvida seront les hôtes des Allemands de l'Ouest, ceux de Jonquière des Néo-Zélandais et ceux de Kénogami des Norvégiens. Enfin, le Club Elans de Jonquière s'occupera de la Grande-Bretagne et les Moosees de Jonquière des États-Unis.



## Il ne faut pas les mettre nez à nez

La guerre est de nouveau ouverte, devrait-on préciser, entre le préfet du Conseil de comté Lac-Saint-Jean-Ouest, le coloré maire Louis-Ovide Bouchard, de Normandin, et le journaliste-éditorialiste Jean-Claude Saint-Pierre, de la station de radio CHRL de Roberval. Ces deux personnages n'ont jamais d'ailleurs été sur la même longueur d'ondes.

Cette fois-ci le conflit grave autour du projet de déménager le Bureau de l'agriculture de Roberval. Dans un récent éditorial, l'ami Jean-Claude a favorisé la municipalité de Saint-Félicien, pour plusieurs raisons, croyant d'abord à une meilleure centralisation. Pour sa part, le légendaire Louis-Ovide défend son patelin, Normandin, qui, selon lui, est le centre agricole par excellence du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, et accuse Saint-Pierre de ne pas avoir un esprit régional.

Ceux qui ont assisté à la sortie en règle de Louis-Ovide contre Jean-Claude et la station CHRL, lundi, à la réunion trimestrielle du Conseil de comté, qui se tenait au Lac-Bouchette, sont d'avis qu'on devrait éviter de les mettre nez à nez, pour quelques semaines.

## On se moque des régions

Hier matin, cinq jours après la présentation du fameux rapport de la Commission d'étude sur les universités, le recteur Gérard Arguin, de l'Université du Québec à Chicoutimi, n'avait toujours pas encore reçu les deux derniers tomes.

Comment expliquer que la Commission Angers ait présenté le fruit de ses réflexions au Parlement de Québec sans inviter la presse des régions.

Et le plus étrange, c'est que "Le Devoir" et "La Presse" ont présenté deux extraits de l'étude, jeudi dernier, le jour même de la remise du rapport aux autorités provinciales.

La Commission Angers s'est prêtée à une collusion avec la grande presse, en plus de manifester le plus grand mépris à l'endroit des journalistes de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Rimouski et de Chicoutimi.



## Une baleine prend l'avion

Une baleine de 300 kilos qui souffrait de pneumonie et sans doute d'une atteinte du système nerveux central, a été transférée par avion lundi matin à l'aquarium marin de Mystic dans le Connecticut afin d'être soignée d'urgence.

Le cétacé s'est échoué à Wildwood dans le New Jersey et son état a été jugé suffisamment grave pour nécessiter l'intervention de vétérinaires.

La peau de la baleine a été recouverte de lanoline afin d'empêcher qu'elle ne se dessèche. Toutefois les baleines supportent assez mal d'être gardées en captivité. Les vétérinaires ont soigné le cétacé avec des antibiotiques.

## rendez-vous

### Alma

**Allocations familiales et sécurité de vieillesse** — Un représentant du bureau de district de Chicoutimi, des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse sera à Alma, aujourd'hui, de 10h30 à 15h30, au Service d'information de référence du Lac, 20, Saint-Joseph sud, Alma. Pour informations: 662-6034

**La CDP vous écoute** — Un représentant de la Commission des droits de la personne sera disponible aujourd'hui, pour rencontrer les gens de la région du Lac-Saint-Jean qui ont besoin d'information ou qui veulent obtenir l'aide de la commission pour mieux assurer la défense des droits proclamés dans la Charte des droits et libertés de la personne. On peut contacter le représentant de la commission aujourd'hui, de 9h30 à 16h30, au: Centre des services sociaux, 298,

boul. Champlain, Alma. Tél.: 662-6641.

### Chicoutimi

**Al-Anon** — Si un membre de votre famille ne peut s'empêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcool sur lui. Pour obtenir de l'aide ou de l'information, communiquez à: 542-6785; 547-7736; 543-0494 ou 543-7787.

### La Baie

**Familles monoparentales** — Conférence ce soir, à 20h00, sous-sol de l'église Saint-Edouard de Port-Alfred. Conférencier: abbé Gilles Dion. Sujet: l'Année internationale de l'enfant et l'enfant en général. Inf.: 544-1507.

# La CS du "Lac" cherche un successeur à Elie Fortin

ALMA (SC) — C'est décidé, la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean cherche un directeur général.

avant, on fera donc maintenant comme si rien ne pouvait arriver à court ou moyen terme, et on remplacera le directeur général.

nommé un directeur général adjoint seulement, puisqu'il aurait fallu réorganiser les hautes fonctions administratives de la nouvelle commission scolaire, qui ne verra maintenant pas le jour. Le territoire de Lac-Saint-Jean comptera encore quatre

commissions scolaires, avec chacune ses cadres supérieurs.

La régionale garde le secondaire sur tout le comté, et les locales conservent le niveau élémentaire sur leur territoire respectif, au nord, au centre, et au sud du comté.

Ouvert sur le territoire de cette commission scolaire, le poste consiste à remplacer M. Elie Fortin, qui donnera prochainement sa démission officielle, plusieurs mois après avoir été "prêté" à la Dicos, un organisme para-gouvernemental situé à Québec. Du même coup, le directeur par intérim, M. Grégoire Savard, pourra prendre la retraite qu'il a déjà annoncée depuis plusieurs mois également.

Si un accord complet était survenu sur la représentativité, on aurait

## Jonquière

### Nouvel horaire pour la cueillette de vidanges

Cette décision de l'exécutif de la régionale survient après qu'on se soit rendu à l'évidence qu'on ne pourrait s'entendre sur un éventuel partage des pouvoirs dans une éventuelle commission scolaire fusionnée. Comme le conseil de la régionale l'avait décidé aupa-

avant, on fera donc maintenant comme si rien ne pouvait arriver à court ou moyen terme, et on remplacera le directeur général.

Le comité estime que cette restriction de l'horaire d'opération, ramené de 8h00 à 17h00, évitera des déboursés additionnels de l'ordre de \$86,000 pour les municipalités-membres.

Le conseil a adopté une résolution en ce sens à sa réunion de lundi. Il a adapté ainsi l'horaire de cueillette de la ville aux nouvelles heures d'opération du site d'enfouissement sanitaire que vient de décréter le comité intermunicipal responsable de ce service.

Des contraintes syndicales, de normes gouvernementales, issues du ministère du Travail et des Services de protection de l'environnement, nécessiteraient ces déboursés si on décidait de poursuivre l'opération nocturne.



## Bell Canada

### Grève "perlée" des techniciens

CHICOUTIMI — Eh voilà! Aux arrêts de travail illimités et aux grèves rotatives qui affectent la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ces temps-ci, vient de s'ajouter un autre type de contestation syndicale, la grève "perlée".

Ce sont les 250 techniciens à l'emploi de Bell Canada, qui expriment ainsi leur insatisfaction face aux offres patronales pour le renouvellement de leur contrat de travail. Ils imitent ainsi leurs confrères de l'Ontario et du Québec qui ont posé un geste similaire ces jours derniers.

On sait que les techniciens de Bell Canada sont sans contrat de travail depuis novembre 1978. Ils ont droit de grève depuis jeudi dernier, mais n'y auront pas recours avant la mi-juillet, si nécessaire. En effet, le syndicat consulte présentement ses membres par la poste, pour obtenir une ratification du rejet du rapport du commissaire conciliateur, que la compagnie utilise comme offre finale.

Les points en litige se situent au chapitre des heures de travail, des salaires, du temps supplémentaire, de la sécurité-santé, ainsi qu'au plan de la sécurité d'emploi et syndicale, et des avantages sociaux.

Le syndicat réclame également un salaire uniforme pour tous ses membres plutôt qu'une classification par zone. Actuellement les salariés de Bell Canada à Montréal touchent une rémunération plus élevée que ceux du Saguenay qui eux aussi gagnent un salaire supérieur à celui de leurs confrères du Lac-Saint-Jean. Le syndicat réclame la parité salariale avec leurs confrères de l'Ouest canadien, qui touche une rémunération hebdomadaire variant entre \$386 et \$442. Dans un communiqué émis hier, le syndicat précise que ces salaires sont versés par des entreprises moins importantes que Bell Canada.

### Le SPIIC durcit ses lignes de piquetage

CHICOUTIMI (AB) — Les mesures de sévérité s'amplifient de plus en plus sur les lignes de piquetage dressées par le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Chicoutimi (SPIIC affilié à la Fédération des SPIIQ). Cette situation semble se vérifier particulièrement à l'hôpital de Chicoutimi.

En effet, les employés n'appartenant pas à cette formation syndicale ont de plus en plus de difficultés à franchir les lignes de piquetage dressées par les membres du SPIIC. Hier, la direction de cette institution a confirmé que ses employés ont été retenus environ 1h30 devant les barrières dressées par les syndiqués en grève, avant de pouvoir entrer dans l'institution. Antérieurement, on notait des retards oscillant aux environs de 30 minutes.

Du côté de la CSN, qui représente quelque 1,500 salariés à l'hôpital de Chicoutimi, on a confirmé cette réalité. Interrogé sur le respect des lignes de piquetage, un porte-parole de la CSN indiquait que le syndicat n'avait émis aucune politique formelle, laissant cette décision à la discrétion des membres.

#### Tous les hôpitaux affectés

A l'exception de l'hôpital de Jonquière, où le personnel infirmier appartient à la CSN, tous les hôpitaux de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient partiellement paralysés. En effet, les grèves rotatives que poursuivent les membres du SPIIC pour une quatrième semaine consécutive, affectaient toutes les institutions.

**Concours d'amateurs... Pouvez-vous imiter le cri du gagnant?**

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



**GREVE PERLEE** — Quelque 250 techniciens à l'emploi de Bell Canada au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont déclenché une grève de 24 heures hier pour protester contre les offres patronales et le rapport du commissaire conciliateur, relativement au renouvellement de leur contrat de travail.

## Vous présente ses qualités exclusives de tapis créations québécoises

**Le Péribonka**

Super-plush-traitement antitaches, (scotchgard), 100% nylon Dupont, contrôle antistatique, résistance à la lumière, endos de jute, choix de 15 couleurs.

Régulier: \$22.95 la verge carrée

**PRIX: \$18.89** la verge carrée

**Le Valin**

Saxony 2 tons, endos de jute, 100% nylon Dupont, choix de 8 couleurs, bonne valeur.

Régulier: \$15.95 la verge carrée

**PRIX: \$12.89** la verge carrée

**LA ROSE**

Ciselé 2 hauteurs de velours 100% nylon spectra couleur, endos de jute, teint en 4 tons, choix de 7 couleurs.

Régulier: \$13.95 la verge carrée

**PRIX: \$11.89** la verge carrée

**Le Bouleau**

Plush multicolore, 100% nylon, filament continu, endos caoutchouc-mousse dense 1/2 pouce d'épaisseur, 6 couleurs.

Régulier: \$11.95 la verge carrée

**PRIX: \$9.89** la verge carrée

**Le Saule**

Bouclé, 100% nylon, endos caoutchouc-mousse, teintes multicolores, 5 couleurs.

**PRIX: \$5.49** la verge carrée

**75 ANS DE PROGRES**

SPECIALS SUR TOUS NOS TAPIS EN MAGASIN OU SUR COMMANDE SPECIALE SUR ECHANTILLONS. ESTIME GRATUIT, POSE EFFECTUEE ET GARANTIE PAR DES EXPERTS PROFESSIONNELS.



# POUR EPARGNER Faites confiance à Métro!

PRIX EN VIGUEUR  
JUSQU'AU 16 JUIN 1979  
NOUS NOUS RÉSERVONS  
LE DROIT DE LIMITER  
LES QUANTITÉS.



## NOURRITURE POUR CHIENS

boeuf, foie, poulet,  
TOPS,

bte 25.5 oz

## ESSUIE-TOUT DE PAPIER

KLEENEX BOUTIQUE,

paquet 2 rouleaux

## MARGARINE DURE

METRO  
RICHELIEU

(disponible au Québec seulement)  
1 lb

## BEIGNES

nature, au sucre

METRO  
RICHELIEU

1 douz.

## CRISTAUX

savoir à l'orange,

TANG

4 env. de 92 g

3/1<sup>00</sup> .89 .38 .49 .98

**JUS DE TOMATES**  
Canada fantaisie  
BRIGHT'S  
19 oz

**.29**

**SAUCE POUR POULET CHAUD**  
CORDON BLEU  
19 oz

**.38**

**CÉRÉALES**  
RICE KRISPIES  
KELLOGG'S  
575 g

**1.28**

**PRÉPARATION DE FROMAGE**  
VELVEETA  
KRAFT  
500 g

**1.78**

**PÂTÉ DE FOIE**  
PARIS PÂTÉ  
bte 3 oz

**3/1.00**

**MÉLANGE À GÂTEAU-ÉCLAIR**  
saveurs variées,  
DUNCAN HINES  
bte 14 oz

**.88**

**DÉTERSIF EN POUDRE**  
BOLD  
bte 6 litres

**2.88**

**CAFÉ MOULU**  
CHASE N SANBORN  
mouture à toutes fins  
sac 16 oz

**2.88**

**PAIN DE VIANDE**  
PREM  
340 g

**1.18**

**LIQUEUR DOUCE**  
btle consignée (plus dépôt)  
SEVEN-UP  
750 ml

**3/1.00**

**ALIMENTS SURGELÉS**

**PIZZA GUSTO,**  
4/5" garnie, magnifica,  
fromage/pepperoni,  
13 oz

**1.49**

**LÉGUMES**  
Canada de fantaisie,  
Macédoine, Pois verts,  
Pois et carottes  
McCAIN sac 2 lb **.79**

**JUS D'ORANGE CONCENTRÉ**  
KENT 12.5 oz **.59**

**GOBERGE EN PÂTE**  
BOOTH 24 oz **2.59**

**GÂTEAUX**  
carrés chocolat,  
chocolat  
SARA LEE 13 oz **1.59**



<p><b>LONGE DE PORC FRAIS</b> bout de côte env. 3 lb</p> <p><b>1.08</b></p>	<p><b>SAUCISSES FUMÉES</b> TAILLEFER 1 lb</p> <p><b>1.18</b></p>	<p><b>LONGE DE PORC FRAIS</b> bout du filet env. 3 lb</p> <p><b>1.28</b></p>
<p><b>MILIEU DE LONGE PORC FRAIS</b> morceau lb <b>1.78</b></p>	<p><b>JAMBON MIGNON</b> prêt à servir 2-3 lb METRO RICHELIEU lb <b>2.09</b></p>	<p><b>SAUCISSES LA BELLE FERMIÈRE</b> 1 lb <b>1.69</b></p>
<p><b>BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE</b> lb <b>1.88</b></p>	<p><b>BACON SANS COUENNE</b> METRO RICHELIEU 1 lb <b>1.25</b></p>	<p><b>SAUCISSES FUMÉES TOUT BOEUF COORSH</b> 1 lb <b>1.58</b></p>
<p><b>BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ</b> Coupe provenant de Boeuf Canada Catégorie "A" lb <b>2.28</b></p>	<p><b>SAUCISSON BOLOGNE</b> morceau 2 lb et plus METRO RICHELIEU lb <b>1.09</b></p>	<p><b>SAUCISSE SALAMI TOUT BOEUF COORSH</b> 10 oz <b>1.79</b></p>
<p><b>BIFTECK DE CÔTES</b> Coupe provenant de Boeuf Canada Catégorie "A" lb <b>3.18</b></p>	<p><b>CÔTES DE FLANC DE PORC</b> surgelées lb <b>1.49</b></p>	<p><b>SALADE DE CHOUX</b> COORSH 16 oz <b>.89</b></p>
	<p><b>MINI PIZZA</b> toute garnie DA VINCI 20 oz <b>2.09</b></p>	<p><b>SAUCISSON PEPPERONI COORSH</b> lb <b>1.99</b></p>

**BEAUTÉ SANTÉ**

**PÂTE DENTIFRICE**  
AIM  
tube 50 ml

**.49**

**DÉODORANT**  
sauvage, régulier  
SPEED STICK MENNEN  
75 g **1.59**

**LAMES DE RASOIR**  
GILLETTE TRAC II  
paquet 5s **1.25**

**SAVON DE BEAUTÉ**  
format régulier  
IVORY  
4s **.89**

**BEURRE D'ARACHIDES**  
crèmeux ou croquant,  
SKIPPY 500 g **1.15**

**BISCUITS**  
Petit Beurre  
VIAU 700 g **1.39**

**BONBONS**  
AB Gums  
VIAU 680 g **1.19**

**BISCUITS**  
Wagon Wheels, Butterscotch,  
double chocolat  
WESTON 12 oz **.99**

**TOAST MELBA**  
GRISSOL 13 oz **1.19**

**CORNETS**  
Cadet, Gobelets, Gobelets  
couleurs ass.  
CHRISTIE 20s **.55**

**COLORANT À CAFÉ**

**COFFEE MATE** 16 oz **1.59**

**MIEL LIQUIDE ou BARRATTÉ**  
KRAFT 16 oz **1.29**

**POULET DÉSOSSÉ**  
ESTA bte 7 oz **.83**

**BISCUITS ASSORTIS**  
paquet  
PEEK FREN 425 g ass. **1.29**

**BISCUITS MOYENS**  
pour chiens  
MILK BONE 24 oz **.99**

**MOUTARDE PRÉPARÉE**  
CONDOR cont. 16 oz **.55**

**PURÉE DE TOMATES**  
GATTUSO 13 oz **.63**

<p><b>CERISES "BING"</b> produit de Californie Cat. Canada No 1 lb <b>1.09</b></p>	<p><b>PÊCHES "CHAIR JAUNE"</b> de Georgie produit des États-Unis Cat. Canada No 1 lb <b>.39</b></p>
<p><b>ORANGES "OUTSPAN"</b> gr. 138 produit de l'Afrique du Sud 12/ <b>1.49</b></p>	<p><b>CONCOMBRES "SUPER SELECT"</b> produit des États-Unis Cat. Canada No 1 2/ <b>.43</b></p>
<p><b>POMMES DE TERRE "NOUVELLES"</b> produit des États-Unis Cat. Canada No 1 5 lb <b>.77</b></p>	

**THÉ EN SACHETS**  
SALADA,  
ORANGE PEKOE 60s **1.69**

**MARMELADE**  
GOOD MORNING  
SHIRRIFF 24 oz **1.19**

**MARGARINE DURE**  
(disponible au Québec  
seulement)  
FLEISCHMANN 3 lb **3.47**

**SIROP D'ÉRABLE PUR**  
CITADELLE bte 540 ml **3.55**

**NETTOYEUR À VITRES**  
avec pompe  
METRO RICHELIEU cont. 700 ml **.99**

**SERVIETTES DE TABLE**  
assorties, blanches,  
METRO RICHELIEU paquet 240s **1.26**

**EAU DE JAVEL**  
MIX-O cont. 128 oz **.89**

**LITIÈRE SANITAIRE**  
SAULAR 4 kg **1.45**

**PURIFICATEUR**  
LYSOL 13 oz **1.89**

**PAPIER DE TOILETTE**  
blanc ou ass.  
paquet 2 rouleaux  
DELSEY **.59**

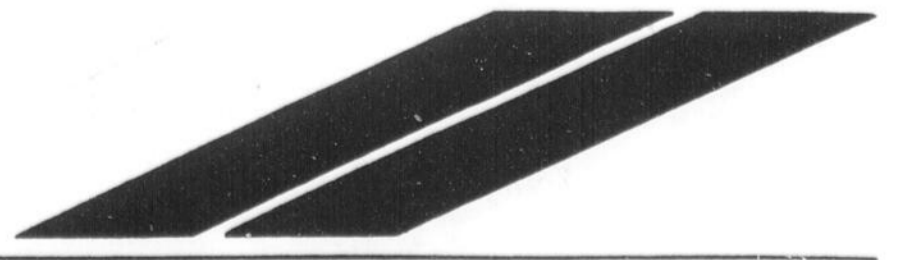
**JAVELLISANT EN POUDRE**  
JAVEX 44 oz **2.59**

**NETTOYEUR DE TOILETTE**  
SANI-FLUSH 34 oz **.89**

**ADOUCCISSEUR DE TISSUS**  
FLEECY cont. 176 oz **2.49**



**METRO**





**ENVOI MISSIONNAIRE** — C'est à Normandin qu'a eu lieu une impressionnante cérémonie de l'envoi des missionnaires. Son Excellence Mgr Jean-Guy Couture s'est joint à ce millier de personnes présentes pour la parade et célébrer la messe. Cette photo, nous le montre en compagnie de trois missionnaires. On remarque de

gauche à droite, l'abbé Gérard Parent, d'Albanel, missionnaire au Chili; Soeur Madeleine Genest, de Normandin, missionnaire au Paraguay et l'abbé René Guay, de St-Thomas-Didyme, qui se rendra au Chili. 22 missionnaires étaient présents.

**Contrats des JO**

# Le Parti libéral veut cesser de prêter flanc aux allusions

QUEBEC (PC) — Les révélations faites devant la Commission Malouf selon lesquelles le Parti libéral se serait enrichi de quelque \$700,000 via des ristournes dans l'octroi de contrats sur le chantier olympique font l'objet de profondes réflexions au sein de cette formation politique.

Non seulement les dirigeants du parti songent-ils à remettre au Trésor public cette somme d'argent si les conclusions de l'enquête Malouf établissent que des gestes illégaux ou criminels ont été posés mais ils envisageraient également de "nettoyer" la caisse électorale des quelque \$3.5 millions obtenus dans le passé par divers moyens autres qu'une campagne de financement populaire.

Selon une information sûre, le parti voudrait une fois pour toutes se débarrasser de ce "boulet aux pieds", présenter pattes blanches et surtout cesser de prêter flanc aux allusions et accusations de toutes sortes des adversaires, surtout pendant la campagne référendaire.

"Si nous retournions ces \$3.5 millions aux fonds de la province, je suis convaincu que nous n'aurions aucune difficulté à les récupérer par des souscriptions populaires et nous ne craindrions plus alors toute campagne de salissage ou toutes sortes d'insinuations de la part de nos adversaires", a dit cet interlocuteur.

Quand M. Claude Ryan a pris la direction du parti, le 15 avril 1978, la caisse libérale contenait déjà ces \$3.5 millions et une première campagne de financement populaire, entreprise à la hâte au printemps de 1977, n'avait rapporté que quelque \$450,000.

Après l'élection de M. Ryan à la direction du parti, une nouvelle souscription populaire avait été lancée parmi les militants et sympathisants et elle s'était soldée par un succès avec une cueillette de \$2 millions.

Les libéraux préparent un autre exercice du genre prévu pour l'automne et ils ont de bons espoirs de rééditer l'exploit du Parti québécois qui a ramassé \$2.6 millions ce printemps.

Les péquistes avaient violemment pris à partie les libéraux à l'Assemblée nationale après les témoignages entendus à la Commission Malouf, et en particulier M. Ryan qu'ils accusaient de "receler de l'argent volé aux contribuables".

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, avait sommé le chef libéral de remettre ces montants au Trésor public et de démontrer ainsi qu'il est "vraiment honnête et intègre".

Fort embarrassé, M. Ryan avait expliqué qu'il attendrait les conclusions de la Commission Malouf

avant de prendre une décision dans un sens ou dans l'autre, le temps de bien situer et cerner les circonstances qui ont entouré cette affaire.

Les audiences de la commission d'enquête sur le financement des Jeux olympiques sont terminées et le rapport du juge Malouf doit être complété à l'automne.

M. Ryan a déclaré à la télévision anglaise, dimanche soir, qu'il n'aurait aucune objection à recommander que ces sommes soient restituées s'il était démontré qu'elles ont été acquises de façon douteuse.

"Quant à moi, je ne serais pas intéressé à défendre mes idées avec cet argent-là", a-t-il ajouté.

Quand il a pris en main le Parti libéral, M. Ryan avait bien fait savoir qu'il verrait à le doter d'un code d'éthique rigoureux et, à ce propos, il a été en quelque sorte aidé par la loi 2 qu'a fait adopter le gouvernement peu après son accession au pouvoir et qui établit des règles strictes de financement des partis politiques de façon à faire disparaître les caisses électorales occultes.

La période de réflexion du Parti libéral, provoquée en bonne partie par les révélations à la Commission Malouf, déborde maintenant cet épisode, semble-t-il, et embrasse tout le contenu et la provenance des fonds du parti avant l'entrée en vigueur de la loi 2.

**A La Baie**

## Echange de coups entre conseillers

par Gilles Lalancette  
LA BAIE — La tension monte au conseil de La Baie. A l'occasion d'une séance spéciale tenue lundi soir, deux conseillers, MM. Gaston Dufour et Richard Lalancette ont quitté spontanément l'assemblée en raison d'un manque de sérieux à la table du conseil.

Qui plus est, deux conseillers, MM. Jocelyn Coulombe et Roger Claveau, en seraient venus aux coups lors du comité qui a précédé l'assemblée délibérante.

Cette assemblée spéciale à laquelle aucun média d'information n'a été convoqué comme à l'habitude a été très houleuse selon des informations obtenues.

Dans une déclaration qu'il a faite à la station radiophonique CKPB à La Baie, le conseiller Gaston Dufour a déploré le manque de sérieux à la table du conseil depuis trois ou quatre séances régulières.

"S'est même demandé si c'étaient des acteurs ou des administrateurs qui siégeaient à la table du conseil en parlant du théâtre du Rideau vert. C'est devenu ridicule. C'est la première fois que je quitte une assemblée délibérante avant la fin et je continuerai de le faire si le sérieux ne revient pas. Depuis trois ou quatre séances, il n'y a aucun brin de sérieux", déclarait le conseiller Gaston Dufour.

Au sujet de l'altercation survenue entre les conseillers Coulombe et Claveau, il a été difficile d'obtenir des informations précises sur le sujet, la plupart des membres de l'administration ne voulant trahir le huis clos du comité.

Joint à ce sujet, le conseiller Roger Claveau a

précisé qu'il ne voulait pas aller plus loin avec cette affaire précisant qu'il fallait faire preuve d'intelligence dans de telles circonstances.

De toute façon, cette histoire démontre bien le manque d'harmonie qui subsiste au sein du conseil de La Baie.

En fait, il n'y a pas que les conseillers Lalancette et Dufour qui déplorent le manque de sérieux à la table du conseil. Leurs confrères Gaudreault, Richard et Claveau ont largement fait état du malaise au cours des dernières semaines.

D'ailleurs, c'est bien connu ces trois conseillers travaillent dans l'ombre un dossier qu'ils ont soumis dernièrement à l'inspecteur du ministère des Affaires municipales. Il s'agit d'une attitude qui ne plaît pas au maire Laurier Simard. D'ailleurs, ce dernier ne veut rien dire au représentant du Quotidien.

Au sujet du fameux dossier, il ne transpire pas grand-chose. Hier, le conseiller Claude Richard indiquait que les trois conseillers agiraient en temps et lieu.

Il est question, selon M. Richard d'une vaste campagne d'information à toute la population de La Baie en temps jugé opportun. "Le grand juge sera avisé en temps et lieu", a simplement déclaré le conseiller Claude Richard.

Donc, il semble que ce dossier pourrait faire du bruit.

## PLQ: deux poids deux mesures, selon Burns

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat à la Réforme

**Rue Elgin**  
Les membres du conseil de La Baie ont demandé lundi, à la direction régionale du ministère des Transports, de reconsidérer leur décision à l'effet de ne pas défrayer les coûts de réfection de la rue Elgin.

Dans l'optique où le ministère reste sur ses positions, la résolution adoptée lors de la dernière séance exige qu'une rencontre soit convoquée avec le député Hubert Desbiens pour élucider le dossier.

Il y a longtemps que le conseil attend le ministère pour la réfection d'une partie de cette artère rendue nécessaire par la vétusté de l'infrastructure et la densité de la circulation à cet endroit.

**Frais**

Les personnes qui siègent à la Commission d'urbanisme de La Baie de même qu'un conseil municipal des loisirs ne bénéficieraient plus d'une indemnité de \$10 par assemblée à laquelle elles assistaient.

Cette prime a été abolie par les membres du conseil par suite d'une demande des administrateurs de l'Office municipal d'habitation qui voulaient eux aussi bénéficier du versement de cette somme d'argent.

A la suite de cette demande qui a été rejetée, les administrateurs ont tout simplement aboli cette mesure en vigueur à la Commission d'urbanisme et le conseil municipal des loisirs.

électorale, M. Robert Burns, a accusé le Parti libéral "d'hypocrisie" pour mener une obstruction systématique contre l'adoption du projet de loi no 3, instituant un registre des électeurs.

Lors d'une conférence de presse, M. Burns a soumis que les prises de position du Parti libéral dans ce dossier contredisaient les prises de position antérieures de ce parti et de son chef, M. Claude Ryan, du temps qu'il signait des éditoriaux au quotidien Le Devoir.

Le porte-parole libéral, M. Jean-Noël Lavoie, député de Laval, s'oppose à la constitution d'un registre des électeurs, parce que selon lui, il y aurait entrave aux libertés individuelles, notamment à cause de l'utilisation du numéro d'assurance-maladie.



## voici vos épargnes estivales

Vous savez déjà combien pourrait vous coûter cette nouvelle garde-robe estivale; mais avez vous déjà réalisé combien vous pourriez épargner en cousant vos propres vêtements à la maison. Dès maintenant, nous offrons une sélection merveilleuse de tissus estivaux à la mode et à prix réduits. Prenez avantage, dès aujourd'hui de nos épargnes estivals.

**60" "PUCCI" JERSEY POLYESTER**  
Grande variété de tons unis. Parfait pour robes toilettes et robes longues. Lavable. Rég. \$4.99  
**\$2.99** SPÉC. vge.

**60" "DIORELLA" JACQUARDS POLYESTER**  
Tissus de haute couture à 100% polyester. Couleurs de haute mode avec entrecroisés uni coordonnés. Lavable à la machine. Rég. \$5.99.  
**\$2.99** SPÉC. vge.

**45" COTONS ESTIVALS IMPORTÉS**  
Mélanges de polyester coton. Nouveaux dessins pour l'été. Sélection de couleurs et petits dessins. Rég. \$3.99.  
**\$2.99** SPÉC. vge.

**45" COTON INDIEN "OH SUZANNA"**  
Mélanges de coton et polyester pour robes d'été et blouses. Assortiment de couleurs. Lavable à la machine. Rég. \$5.99.  
**\$3.99** SPÉC. vge.

**45" "CINDERELLA" TISSUS DE FANTAISIE**  
Parfait pour robes toilettes et vêtements d'enfants. Dessins coordonnés. Assortiment de couleurs. Lavable à la machine. Rég. \$4.99.  
**\$2.99** SPÉC. vge.

**60" "GEORGETTE" POLYESTER IMPRIMÉ**  
Qualité "St-Tropez". Nouveaux dessins pour l'été pour l'escorte de la mariée. Choix de couleurs et beaux dessins. Rég. \$5.99.  
**\$3.99** SPÉC. vge.

**60" "TROPICANA" POUR ENSEMBLES D'ÉTÉ**  
Mélanges de polyester et viscose. Idéal pour ensembles et pantalons d'homme. Choix de couleurs. Lavable. Rég. \$5.99.  
**\$3.99** SPÉC. vge.

**45" JOLIES BRODERIES IMPRIMÉES ET UNIES**  
Mélanges de coton polyester en blanc et tons pastels en bels imprimés. Parfait pour robes et blouses. Rég. \$5.99.  
**\$3.99** SPÉC. vge.

Aussi, plusieurs spéciaux non-annoncés. Venez voir notre sélection le plus tôt!

# PRINCESSE

tissus & draperies

PLACE DU ROYAUME — 549-1632



## Contrat des enseignants: les positions inchangées

CHICOUTIMI (GL) — Les positions concernant les objets à négocier localement pour le renouvellement du contrat collectif des enseignants des commissions scolaires demeurent inchangées.

De l'avis de la CEQ, il n'y a toujours pas de garantie que l'affectation-mutation, les congés sociaux et le dossier personnel de l'enseignant soient négociés à l'échelle locale librement.

Hier, le président du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, M. Léo Laberge, indiquait que la partie patronale a proposé six hypothèses de règlement jeudi dernier mais la

Commission des enseignants des commissions scolaires a vite réalisé qu'il n'y avait aucun progrès en rapport avec les intentions patronales de février dernier.

Les hypothèses suggérées demeurent, selon M. Laberge, empreintes d'un encadrement provincial de ces points que les syndicats affiliés à la CEQ voudraient voir négocier localement.

La position syndicale par contre demeure inchangée. En fait, les syndicats locaux n'ont pas l'intention de négocier localement tant que les trois points litigieux ne seront pas rapatriés à l'échelle locale.

# LAITUE

POMMEE

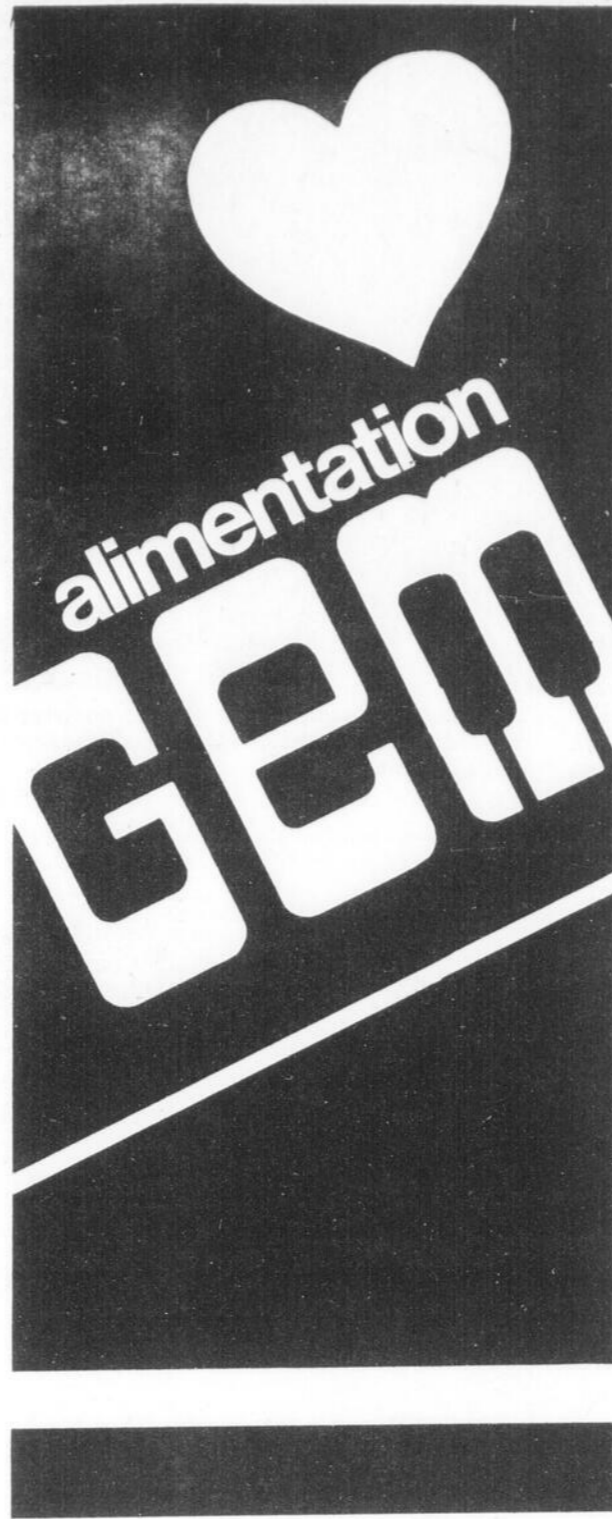
PRODUIT DE LA CALIFORNIE  
GROSSEUR 24

**.45** Ch.

BANANES "CHIQUITA" IMPORTÉES MURIES A POINT Lb **.29**

MAÏS SUR EPIS PRODUIT DE LA FLORIDE CANADA # 1 **5/99**

CHOUX VERTS PRODUIT DE LA FLORIDE CANADA # 1 Lb **.23**



# BOEUF

CANADA "A"

BOEUF A BOUILLIR (PALETTE)

Lb **1.39**

ROTI COTES CROISEES OU PETIT OS D'EAULE Lb **1.88**

SOC DE JAMBON ROULE (DEMI-COTTAGE) MAPLE LEAF (ENV. 2 1/2 A 4 LB) Lb **1.98**

BACON TRANCHE MAPLE LEAF Pqt 1 lb **1.58**

VIANDES CUITES ASST. MAPLE LEAF Pqt 6 oz **.68**

CRETONS BILOPAGE Cont. 10 oz **1.58**

PIZZA ZOOM TOUTE GARNIE 11 OZ - 9" Ch. **1.58**

JUS D'ORANGE PUR KRAFT  
SAVOURS ASSORTIES SURDELEES Mrs SMITH Bocal 64 oz

**1.79**

DETERSIF EN POUDRE SUNLIGHT  
Bte 12 litres

**5.29**

COCKTAIL DE FRUITS QUALITE DE FANTAISIE ST-CASTIN  
Bte 28 oz

**.89**

MARINADES SUCREES McLARENS  
Bocal 20 oz

**.79**

GATEAUX VACHON JOS & LOUIS OU DEMI-LUNE VANILLE  
Bte 6

**1.09**

TARTES A LA CREME SAVOURS ASSORTIES SURDELEES Mrs SMITH 16 oz **1.15**

FROMAGE FONDU VELVEETA Bte 1 lb **1.68**

BISCUITS SODA SALTINES MCCORMICK Bte 16 oz **.85**

SERVIETTES HUMIDES WET ONE Bte 70 **1.49**

DETERGENT LIQUIDE POUR LA VAISSELLE LUX Bouteil. 32 oz **1.39**

CHOCOLATS NEILSON ROSETTES - MACARONS PASTILLES - ROULEAU CARAMEL Cello 12 oz **1.79**

CRISTAUX A SAVEUR D'ORANGE GAI MEUNIER Env. 3 1/4 oz **3/65**

DENTIFRICE ORDINAIRE OU MENTHE CREST Tube 100 ml **1.10**

BREUVAGE DE CHOCOLAT INSTANTANE CHOCO Bte 2 lb **2.25**

RAGOUT CLARK (IRLANDAIS - BOEUF - POULET) Bte 15 oz **.95**

JUS DE RAISIN SURDELE WELCH Bte 15 oz **.99**

SAUCE A LA VIANDE POUR SPAGHETTI KRAFT Bocal 24 oz **1.04**

MARGARINE DURE CREMEX Pqt 1 lb **.63**

SIROP DE TABLE YACHON Bouteil. 750 ml **.89**

POIS VERTS GROSSEURS ASSORTIES CANADA DE CHOIX AYLMER Bte 19 oz

**.29**

RELISH SUCREE AU MAÏS OU A HOT DOG BICK'S Bocal 12 oz **.59**

FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES Sac 3.5 k **1.99**

CREME GLACEE SAVOURS ASSORTIES ST-CASTIN Cont. 2 L plastique

**1.39**

BEURRE D'ARACHIDES CREMEUX SCHWARTZ Bocal 500 g **1.21**

BEURRE DE SUCRE MAP-O-SPREAD Bte 14 oz **.93**

FROMAGE FONDU A TARTINER CHEEZ WHIZ Bocal 1 kilo

**3.19**

POULET Bte 16 oz **1.79**

YOGOURT DELISLE BRASSE A LA SUISSE SAVOURS DE FRUITS ASST. 4 pots 125 g **1.19**

ARACHIDES EN ECALES KRISPY KERNELS Cello 300 g **.75**

BISCUITS DAVID FEUILLES D'ERABLE OU TARTES AUX FRAISES Sac 600 g **1.59**

NOURRITURE POUR ENFANTS (JUNIOR) SAVOURS ASST. HEINZ Bocal 7 1/2 oz **2/69**

CEREALES POUR BEBES SAVOURS ASSORTIES HEINZ Bte 8 oz **.65**

FROMAGE TRANCHE 1 oz 'SINGLES' KRAFT Pqt 16 oz **1.71**

SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS Bouteil. 250 ml **1.95**

CROUSTILLES REGULIERES OU RUFFLES DULAC Sac 225 g **.79**

BASE A SOUPE CONCENTREE DU CHEF BOEUF Bte 16 oz **1.99**

SAVON DE TOILETTE ASST. (FORMAT PERSONNEL) LIFEBOUY Pqt 3 **.91**

**GRATUIT**

PROCEZ-VOUS LE TOUT NOUVEAU GUIDE ALIMENTAIRE QUEBECOIS DISPONIBLE GRATUITEMENT CHEZ TOUS LES MARCHES D'ALIMENTATION

**GEM**

Publie par le Ministère des Affaires Sociales - Québec

**GARNITURES POUR TARTES VACHON**  
Bte 19 oz

FRAISES	.98
FRAMBOISES	1.38
CERISES	1.25
BLEUETS	1.25
POMMES	.85
RHUBARBE ET FRAISES	.85

- Marché Ste-Claire Ltée  
247, Ste-Marie Chicoutimi-Nord  
Tél.: 543-6002
- Marché Brassard  
190, Angers, Jonquières  
Tél.: 547-2666
- Supermarché Laurier Ltée  
218, de la Fabrique, Jonquières  
Tél.: 547-2154
- Truchon & Larouche  
142, Sacré-Coeur est, Alma  
Tél.: 662-2390
- Boucherie Davis  
325, Davis, Arvida  
Tél.: 548-5243
- Adhémar Lavoie  
2708, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi  
Tél.: 549-2271
- Magasin Lavoie & Fils Enr.  
360, Ste-Anne, Chicoutimi  
Tél.: 543-3369

## Le sommet sur la coopération en marche

QUEBEC (PC) — Les travaux préparatoires au sommet sur la coopération, prévu pour cet automne, ont été amorcés hier à Québec.

Une soixantaine de représentants du milieu coopératif ont rencontré les ministres Lise Payette et Bernard Landry pour prendre connaissance de la démarche gouvernementale en vue de la préparation de cette conférence socio-économique.

Cette stratégie est constituée de trois phases différentes mais complémentaires:

1- La phase prospective, déjà amorcée, permettra au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de dresser, en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux intéressés, un inventaire complet des mesures gouvernementales actuellement en vigueur qui s'adressent aux entreprises coopératives à vocation économique.

2- La phase de consultation avec les partenaires coopératifs. Elle se réalisera par la mise en place au plus tard début juillet de tables sectorielles — institutions financières, agro-alimentaire, habitation, etc. Chacun des partenaires élaborera alors des mesures concrètes susceptibles d'être retenues aux fins du sommet.

3- Ces tables sectorielles devraient être en mesure de faire rapport, début septembre, au comité interministériel temporaire et au conseil des ministres des projets élaborés pour qu'ils soient approuvés et modifiés au besoin afin d'être intégrés aux politiques gouvernementales en matière législative, administrative et financière.

Ces mesures et programmes seront discutés au sommet, lequel constituera en conséquence l'aboutissement d'une série de consultation et le point de départ d'une véritable politique en matière de développement coopératif.

Ce mini-sommet sur la coopération sera donc très différent des neuf autres tenus depuis deux ans dans divers secteurs économiques.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la rencontre avec les agents coopératifs, le ministre d'Etat au Développement économique, Bernard Landry, a expliqué qu'il ne s'agissait pas cette fois de poser un diagnostic sur un secteur malade



POSITIONS EXPOSEES — De gauche à droite, le ministre de l'Education du gouvernement du Québec Jacques-Yvan Morin, le ministre des Finances Jacques Parizeau et le ministre des Affaires sociales Denis La-zure écoutent les leaders syndicaux exposer leurs positions à Montréal, hier.

(Photolaser PC)



POSITION SYNDICALE — Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération du travail du Québec, jette un coup d'oeil au-dessus de ses lunettes alors qu'il détaille la position de la fédération au gouvernement du Québec à Montréal, hier.

(Photolaser PC)

### Secteur public et parapublic

# Personne ne veut de l'arme référendaire

MONTREAL (PC) — La première rencontre publique entre les coordonnateurs syndicaux du Front commun et les trois ministres du gouvernement du Québec a permis de dégager au départ un point de convergence: les deux côtés de la négociation dans les secteurs public et parapublic ne veulent pas utiliser l'arme référendaire.

C'est le ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, M. Jacques Parizeau, qui a pour ainsi dire tiré le premier, alors qu'il a dit que le référendum est quelque chose de trop important pour le Québec pour que l'on se livre, du côté du gouvernement, à un calcul voulant que l'on fasse des concessions aux syndiqués pour obtenir leur "oui" au référendum. En évoquant sa responsabilité vis-à-vis tous les contribuables québécois, M. Parizeau a dit qu'il n'y a pas de chance qu'on se prête "à ce jeu".

L'un des coordonnateurs syndicaux, M. André Therrien, de la CEQ, s'est dit surpris que la question référendaire soit ainsi soulevée dès le début des négociations. Il s'est engagé à procéder aux négociations dans les meilleurs délais.

Au cours d'une conférence de presse, les porte-parole syndicaux ont répété que pour eux le référendum est une chose, tandis que les

négociations en sont une autre. C'est pour eux la priorité la plus immédiate. Quand certains journalistes ont dit qu'ils avaient du mal à croire que l'arme référendaire ne serait pas utilisée, les coordonnateurs du Front commun ont protesté en

disant que leur objectif est d'obtenir la meilleure convention collective pour leurs membres.

#### Été de négociations

Un fait ressort cependant de l'ex-

posé du ministre Parizeau. Du côté gouvernemental, il y a une volonté bien arrêtée de procéder le plus rapidement possible avec les négociations au cours de l'été. Le ministre des Finances, qui était accompagné du ministre de l'Education, M.

Jacques-Yvan Morin, et du ministre des Affaires sociales, M. Denis La-zure, a dit que le gouvernement s'était mis d'accord avec ses partenaires patronaux pour proposer que soient privilégiées au cours des prochaines semaines les discussions sur les points les plus importants. On laisserait de côté dans un premier temps les questions accessoires.

M. Parizeau a demandé à la partie syndicale de déterminer les points les plus importants de leur côté. A ce sujet, la partie syndicale a montré certaines réticences, car comme l'a dit M. Therrien, il y a dans les questions accessoires, selon les offres gouvernementales déposées, "des reculs importants" et la partie syndicale trouve inacceptable "le grugeage des acquis".

La prochaine séance de véritables négociations de la table centrale aura lieu les 14 et 15 juin prochain à Montréal. On siègera à huis clos. Pour cette première séance publique, qualifiée d'"historique" par le président du Conseil du Trésor, les trois coordonnateurs du Front commun étaient accompagnés des chefs de file des grandes centrales syndicales, CSN, FTQ et CEQ, ainsi que de quelque 150 syndiqués, tandis que la partie gouvernementale et patronale avait une délégation de 140 représentants.

### Chômage

## Le Québec dans sa meilleure position depuis trois ans

QUEBEC (PC) — La baisse du chômage au cours des mois d'avril et mai au Québec place la province dans la meilleure position depuis trois ans.

C'est ce qu'a souligné hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Tremblay, en conférence de presse, alors qu'il commentait les derniers chiffres de Statistique Canada.

Au cours du mois de mai, le taux de chômage désaisonnalisé est descendu à 9,8 pour cent. Il était à 10,2 pour cent le mois précédent, ce qui représentait déjà une baisse

par rapport au mois de mars. M. Tremblay y voit là un indice valable à une reprise économique qu'il espère de longue durée.

D'avril à mai, il y a eu 83.000 emplois de plus au Québec et le secteur manufacturier a été le plus générateur d'emplois, avec 26.000.

"Il est donc faux de prétendre, observe le ministre, que le secteur privé est en pleine débandade comme l'affirment les media anglophones. Le secteur privé québécois est en fait un des meilleurs de tout le Canada".

Le secteur de la construction,

par contre, enregistre une perte de 17.000 emplois. Pour M. Tremblay, c'est une conséquence du ralentissement dans les mises en chantier observé à Montréal en 1978 et à Québec cette année.

Il attribue par ailleurs à la concentration de plus en plus forte en Ontario des institutions financières la perte de 10.000 emplois observée dans le secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier.

"Montréal a cessé d'être la capitale financière du Canada", a-t-il dit.

Notre grande

# VENTE D'ETE

débutera demain matin à 9h.

RABAIS SUR: chaussures pour femmes  
sacs à main  
25% chaussures pour hommes

A NE PAS MANQUER!

## SIMARD & VOYER

Place du Royaume, Chicoutimi

Place Québec  
Place Laurier

Place Ste-Foy  
Galeries Chagnon, Lévis

Place Fleur de Lys  
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

## canada en bref

Dommages de  
\$9,300 versés  
à Singh

OTTAWA (PC) — La Commission des relations de travail de la fonction publique a ordonné au gouvernement fédéral, lundi, de verser des dommages de \$9,300 à M. Sant Singh, qui avait accusé l'administration libérale de lui avoir refusé une augmentation de salaire pour la seule raison qu'il s'était porté candidat progressiste-conservateur à l'élection de 1974.

Dans sa décision d'arbitrage J. D. O'Shea dit que la preuve démontre qu'il y a eu un parti pris politique contre M. Singh.

Cette cause avait été remise à M. O'Shea après que la Cour fédérale eût statué que M. O'Shea n'avait pas juridiction pour accorder la hausse salariale à M. Singh, mais qu'il pouvait accorder des dommages à cause d'un bris de contrat.

Pour M. O'Shea, il est évident que M. Singh a été victime de discrimination de la part de hauts fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social où il travaille.

## Défaut de fabrication

TORONTO (PC) — Le ministère fédéral de la Santé doit envoyer d'ici quelques jours un avis à tous les hôpitaux du Canada pour les prévenir d'un éventuel défaut de fabrication dans le contrôle de chaleur d'un incubateur d'un usage très répandu.

Le problème est sérieux, estime le sous-ministre adjoint Alexander Morrison. "Il pourrait certainement provoquer un incendie."

Il s'agit du modèle C86 Air Shield Isolette pour bébés et le ministère recommande de le faire modifier par le fabricant.

Selon la société Marco, qui distribue cet incubateur, il est utilisé dans presque tous les hôpitaux canadiens.

Il y a environ trois semaines, à l'hôpital Mount Sinai, de Toronto, un incubateur a chauffé mais une infirmière se trouvait alors sur les lieux de sorte que le bébé qui était à l'intérieur n'a pas souffert.

Grincement de la  
"machine politique"

MONCTON (PC) — Le nouveau maire de Moncton, M. Dennis Cochrane, a déclaré lundi soir que son élection est un signe que la scène politique de Moncton est dans la voie du changement et que le vieil adage de la "machine politique" ne joue plus.

S'exprimant ainsi devant une petite foule rassemblée dans la salle du conseil à l'hôtel de ville, le plus jeune maire dans l'histoire de Moncton (il a 28 ans) entreprend ainsi les prochains 11 mois d'administration municipale. C'est par un vote serré que M. Cochrane a réussi à voler la vedette à son adversaire Léopold Belliveau, qui aurait pu devenir le premier maire francophone de cette municipalité.

M. Cochrane a recueilli 10,546 voix contre 9,686 pour M. Belliveau.

Le pourcentage du vote n'a pas été très élevé; seulement un peu plus de 50 pour cent des quelque 38,000 électeurs s'étant rendus aux urnes.

Pétition en faveur  
de l'unité canadienne

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick (PC) — Tous les édiles municipaux de Saint-Jean, à l'exception d'un seul, ont signé une pétition, lundi, vantant l'unité canadienne.

Affirmant qu'il ne pouvait signer ce document, le conseiller Ralph Landers a expliqué que le Canada avait trop donné au Québec.

Il a également dénoncé la législation québécoise favorable à l'unilinguisme.

La pétition sera transmise au Parlement du Québec.

Liens avec l'Europe  
et le Japon

PARIS (PC) — Le Canada doit resserrer ses liens avec l'Europe et le Japon, faute de quoi, il risque d'être rapidement assimilé par les Etats-Unis, a déclaré mardi M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris, dans un discours prononcé devant la Société d'économie politique.

C'est une question de vie ou de mort pour le Canada, dit-il.

Car, non seulement les décisions économiques prises aux Etats-Unis nous affectent immédiatement et profondément mais la présence même de la puissance américaine constitue une agression culturelle, économique et politique massive et permanente, agression dont les Américains sont difficilement conscients, a ajouté en substance l'ambassadeur.

## Geste inamical

DOHA (AFP) — Le ministre qatariote des Affaires étrangères, Cheikh Souhim Ben Hamed al-Thani, a déclaré mardi à Doha que "le Qatar considérerait la décision du gouvernement canadien de transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem comme un geste inamical envers le monde arabe".

Dans une déclaration à la presse, le ministre qatariote a indiqué que "cette décision risquait de porter ombrage aux bonnes relations entre les pays arabes et le Canada et qu'elle était contraire à la fois aux résolutions des Nations unies ainsi qu'aux intérêts du monde arabe et musulman".

"Le Qatar, a ajouté Cheikh Souhim al-Thani, appuiera toute résolution commune arabe concernant la décision du gouvernement canadien."

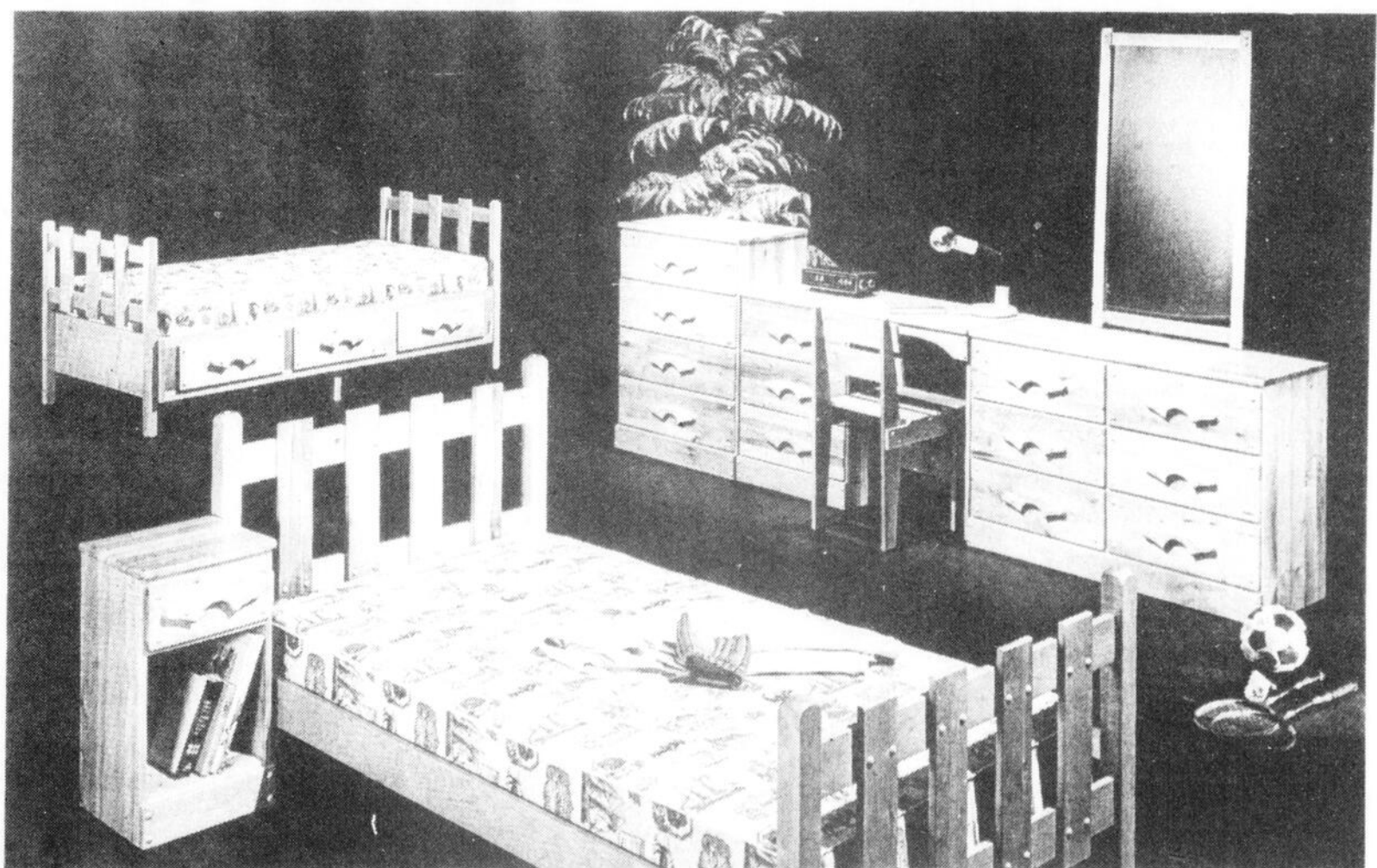
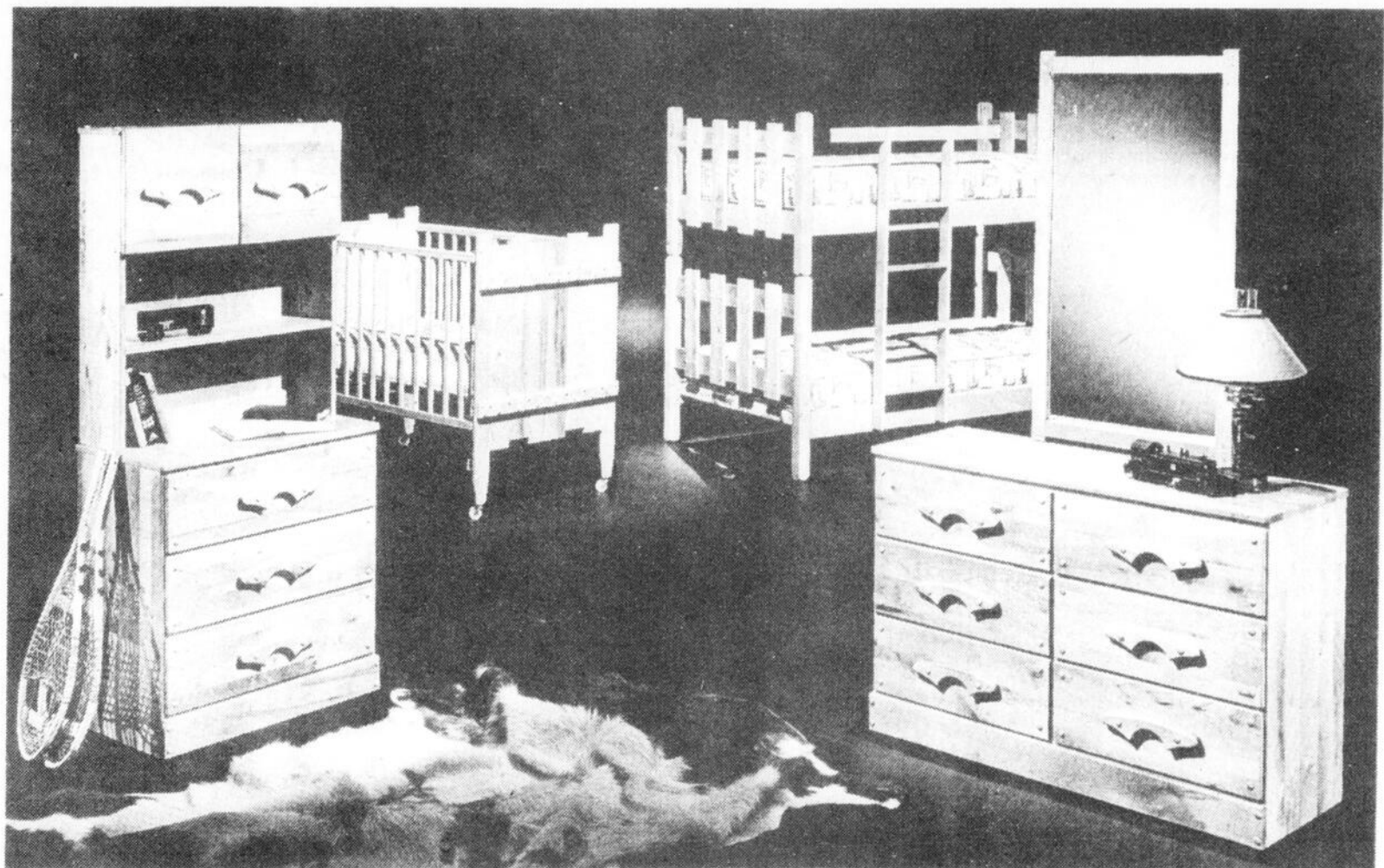
## Nouveau quotidien

VANCOUVER (PC) — Le "Courier", tabloïd de Vancouver actuellement publié deux fois par semaine, a annoncé dans son édition de mardi qu'il deviendra quotidien à partir du 4 juillet prochain.

Les deux quotidiens de Vancouver le "Province" et le "Sun", ne sont pas publiés depuis le 1er novembre dernier, à cause d'une grève des 1,400 salariés de Pacific Press.

Les membres de six syndicats votent actuellement sur une entente de principe conclue par les négociateurs, mais déjà l'un d'eux a rejeté l'accord.

Morigeau

Un choix exceptionnel de  
meubles canadiens

## Meubles canadiens fini naturel

Chiffonniers, bibliothèques. # 1825.	\$191 <sup>95</sup>	Tables de nuit. # 1840.	\$60 <sup>95</sup>
Bassinettes, matelas. # 785.	\$194 <sup>95</sup>	Lits superposés 39", avec sommiers, recouverts et matelas. # 1900-5.	\$499 <sup>95</sup>
Bureaux doubles, miroirs. # 1805-1860.	\$201 <sup>95</sup>	Lits simples 39" complets, (têtes, pieds, côtés de bois, sommiers recouverts, matelas). # 1820-5.	\$232 <sup>95</sup>
Chiffonniers, 4 tiroirs. # 1815.	\$136 <sup>95</sup>	Lits capitaine 39", comprenant: têtes, pieds, matelas. # 1865-5.	\$319 <sup>95</sup>
Pupitres. # 1845.	\$132 <sup>95</sup>		
Chaises. # 1850.	\$42 <sup>50</sup>		

MEUBLES  
DE VOTRE  
LOCALITE



**MINES REJOUIES** — Le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, et le gouverneur de l'Etat de l'Idaho, John Evans, s'entretiennent avec des techniciens et des fonctionnaires lors de la conférence tenue hier à Sun

Valley. A cette occasion, le premier ministre Lougheed a annoncé aux Etats de l'ouest des Etats-Unis que l'Alberta aura beaucoup de gaz naturel à exporter chez l'Oncle Sam cet hiver.

(Photolaser AP)

Cette année

## Les Fêtes du Canada auront une ampleur sans précédent

OTTAWA (PC) — En dépit de certaines restrictions budgétaires, les Fêtes du Canada devraient prendre une ampleur sans précédent cette année et, le soir du 1er juillet, se retrouveront sur la Colline parlementaire à Ottawa pour le grand spectacle télévisé des noms comme Nicole Martin, Jacques Michel, Patsy Gallant et Monsieur Pointu.

C'est ce qu'on annoncé hier les organisateurs de cette célébration qui couvrira la période du 25 juin au 1er juillet, et qui s'appellera la Semaine des Fêtes du Canada. Le festival, qui dispose d'un budget total de \$3.8 millions, soit \$1.2 millions de moins que l'an dernier, comprend des activités allant des tournois de balle molle au bal populaire, sera couronné comme à l'accoutumée par un gigantesque spectacle devant la Chambre des communes.

Ce spectacle de deux heures et demie télévisé en direct sur les ondes des réseaux français et anglais de Radio-Canada bénéficie d'un budget de \$495,000 soit une augmentation d'environ 10 pour cent par rapport à l'an dernier.

**Responsables de Festival-Canada**

Les responsables de Festival-Canada, une division du secrétariat d'Etat, ont affirmé hier qu'il s'agit d'un coût normal et même d'une

aubaine puisque sur scène se retrouveront 500 artistes alors que plus de six millions de Canadiens, l'auditoire le plus important après les Olympiques, seront devant leur petit écran de télévision.

Outre les noms québécois, notons la participation au spectacle télévisé de Maureen Forester, de la chanteuse country Carol Baker, des danseurs Shumka d'Ukraine et de la symphonie du Cap-Breton.

Par mesure de prudence, Festival-Canada a prévu de construire un toit au-dessus de la scène. Il y a deux ans, une pluie torrentielle avait quelque peu gâché le déroulement du spectacle. Cette année, l'on attend près de 100,000 personnes dans la capitale fédérale pour assister au spectacle.

**Des artistes rémunérés**

Soulignons que la conférence de presse de Festival-Canada a été précédée par une autre du comité des citoyens de la région d'Ottawa qui avec 3,000 bénévoles et l'appui de certaines municipalités et de commerçants (qui ont fourni \$50,000) a réussi à mettre sur pied plus de 200 activités réparties sur une semaine.

Grâce à la participation du secteur privé, ce groupement entend même éventuellement autofinancer

ses fêtes et se passer de l'aide gouvernementale dès l'an prochain.

**Bénévoles et artistes**

Des journalistes n'ont pas manqué d'établir une comparaison entre le travail de ces bénévoles et le fait que les artistes qui participent au festival seront tous rémunérés. Un porte-parole de l'organisme a alors souligné que si l'on demandait aux artistes de se produire gratuitement il pourrait se créer une division entre ceux qui diraient oui et ceux qui diraient non, et qu'il est donc préférable qu'un tel mouvement vienne des artistes impliqués.

Par ailleurs, un des responsables de Festival-Canada a mentionné qu'il ne fallait pas se surprendre du fait que le nouveau gouvernement conservateur et son secrétaire d'Etat, M. David MacDonald, aient gelé temporairement les fonds consacrés à "l'unité canadienne" et à son groupe puisqu'il est normal qu'un ministre procède ainsi lorsqu'il prend charge d'un ministère.

Sous l'égide du conseil pour l'unité canadienne, les Fêtes du Canada ont pris la dimension d'une manifestation populaire en 1977, quelques mois après l'élection du Parti québécois, et c'est maintenant cette division du secrétariat d'Etat qui a pris la relève.

Pétrole lourd

## Appels à la coopération et aux échanges

EDMONTON (PC) — Les appels à la coopération internationale et à l'échange des techniques ont dominé, mardi, la séance de clôture de la première conférence des Nations unies sur les hydrocarbures lourds.

Les immenses ressources en pétrole lourd dans le monde constituent la solution la meilleure et la moins coûteuse à la pénurie d'approvisionnement pétrolier", conclut un rapport d'un atelier de travail.

Dans des communiqués résumant cette conférence qui réunit 34 pays, divers groupes de travail déclarent que le pétrole lourd, une huile épaisse difficile à traiter et généralement négligée, regorge dans le monde. Son volume global en place se compte en trillions de barils.

On estime qu'il constitue à l'heure actuelle 10 pour cent de la production pétrolière mondiale. Cette proportion pourra être augmentée fortement dès que l'on aura mis au point la technique qui permettra de l'exploiter au mieux.

Une proposition destinée à créer un organisme des

Nations unies pour propager l'échange de renseignements et organiser une autre conférence en 1981 ou 1982, probablement aux Etats-Unis, a reçu l'appui du Bureau de recherche technique des sables pétrolifères de l'Alberta — AOSTRA.

Le directeur de l'AOSTRA, M. C. Bowman, a fait savoir que le gouvernement albertain appuierait le centre d'information en question s'il était coiffé d'un comité d'experts internationaux et si un pays au moins disposant de gisements, petits ou moyens, de pétrole lourd ou de sables pétrolifères, y était représenté.

A ces conditions, a dit M. Bowman, l'Alberta verserait une subvention de \$10,000 pour lancer au plus vite les activités du comité.

De leur côté, les dirigeants de la Turkish Petroleum Corporation se sont dit prêts à offrir leur concours technique et à exécuter des travaux de forage à contrat, pour aider des pays en développement à mettre en valeur leurs gisements d'hydrocarbures lourds.

Loi 101

## La Cour suprême prend en délibéré la requête du Québec

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré hier la requête du gouvernement québécois en appelant d'un jugement de la Cour d'appel du Québec, qui a déclaré inconstitutionnels les articles de la loi 101 faisant du français la langue de la législation et de la justice au Québec.

C'est le banc complet des neuf juges du plus haut tribunal au pays qui a entendu la cause au cours des deux derniers jours, alors que le procureur du Québec a invoqué le droit des provinces à modifier leur propre constitution, contre les prétentions de trois avocats montréalais, MM. Peter Blaikie, Yoine Goldstein et Roland Durand, selon qui certains aspects de la Charte de la langue française vont à l'encontre de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

On ne s'attend pas chez les observateurs à ce que la Cour suprême rende une décision sur cette affaire avant la session d'automne, qui débute en octobre.

Le gouvernement du

Manitoba, qui doit à son tour comparaître devant la Cour suprême pour défendre sa loi de 1890 faisant de l'anglais la seule langue officielle sur son territoire, est intervenu en faveur de la position défendue par le procureur du Québec.

De l'autre côté, par ailleurs, au nombre des intervenants contestant la constitutionnalité de cette partie de la loi 101, on comptait notamment le procureur général du Canada, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et M. Georges Forest, celui qui a porté devant les tribunaux la législation linguistique du Québec.

Le procureur du gouvernement fédéral, Me Raymond Langlois, a soutenu hier dans son argumentation, que l'article 133 de l'AANB, qui garantit un statut égal à l'anglais et au français dans les institutions canadiennes et québécoises, doit avoir préséance sur le droit du Québec à amender sa propre constitution.

Cet article doit primer parce qu'il préserve les droits fondamentaux, a-t-il affirmé.

Sears

# Rabais \$5

En vente jusqu'au  
samedi, 16 juin

## Chemises Sears, collection Première, en polyester et coton ton sur ton

**Chemise habillée, à manches longues, cintrée, avec col thermocollé et devant uni. Entretien facile: laver et sécher à la machine, c'est tout! En bleu, ivoire, rose ou vert ton sur ton. Tailles 14, 14 1/2" (longueur des manches 32, 33"), 15" (32, 33, 34"), 15 1/2" (32, 33, 34, 35") et 16, 16 1/2" (33, 34, 35"). 33R 026 160 BG. - Régulièrement \$16.**

10<sup>99</sup>

rég. \$16

**Chemise habillée, à manches courtes, pour l'été. Modèle cintré, avec col thermocollé à pointes courtes. Entretien facile: laver et sécher à la machine. En blanc, bleu ou écreu ton sur ton. Tailles 14, 14 1/2, 15, 15 1/2, 16, 16 1/2". 33R 024 728 B. - Régulièrement \$15.**

**Rabais \$2.51 sur cravates en polyester ou mélanges polyester. Motifs et couleurs variés. 33R 063 725. Rég. \$7.50**

9<sup>99</sup>

rég. \$15

Chemises — (Rayon 33)

# Rabais \$8

**Pour la Fête des Pères, un pantalon de 1er choix en polyester et laine!**

**4 jours seulement!**

## 24<sup>98</sup>

Reg. \$32.98

**Première...** pantalon Sears de grande classe offert à prix défiant la concurrence. Sa qualité et ses caractéristiques en font un article en mesure de rivaliser avec les meilleurs pantalons existants sur le marché. De belle coupe avec 2 poches renforcées à parement et doubles surpiquées. Côté droit à poche-gousset intérieure. 2 poches au dos, celle de gauche boutonnée. Passants 1 3/4" renforcés (sans ceinture). Coutures de côté surpiquées. Jambe 36" sans ourlet (nous le faisons selon votre entrejambe). Brun foncé, noir, beige chiné, gris clair ou bleu. Coupe normale: tailles paires 30-40". 416 244 910 B

**Pantalons — (Rayon 41)**

- a-Bride de suspension au dos
- b-Bande de taille double Ban-Roi® avec Griptex® 'Première' tenant la chemise
- c-Poches à parement du haut renforcé
- d-Logotype métallique 'Première'
- e-Coutures latérales surpiquées
- f-Doublure polyester, coton assortie

# Ça, c'est une aubaine Sears!

Simpsons-Sears Ltée

Les mentions "Rég." et "Était" qui apparaissent devant nos prix se rapportent uniquement au prix de Simpsons-Sears Ltée	TELE-SHOPPING: 549-8240. Vous ne dites que "Portez à mon compte". Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie, satisfaction ou remboursement.	HEURES D'OUVERTURES LUNDI, MARDI, MERCREDI, 9h15 à 17h30 JEUDI, VENDREDI, 9h15 à 21h00 SAMEDI, 9h00 à 17h00
---	---	--

ARVIDA:	548-8213
ALMA:	668-8357
ROBERVAL:	275-3722
DOLBEAU:	276-0947